



Institut des Finances
Ensemble vers la performance

CODIFICATION DE LA NOMENCLATURE BUDGÉTAIRE DE L'ETAT (N.B.E.)

MINISTERE AUPRES DU
PREMIER MINISTRE, CHARGE DU
BUDGET ET DU PORTEFEUILLE
DE L'ETAT



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline –Travail

**ARRETE PORTANT CODIFICATION DE LA
NOMENCLATURE BUDGETAIRE DE L'ETAT (NBE)**





Arrêté N° 5.8.4 /MPMBPE/CAB du 05. AOÛT 2016
portant codification de la Nomenclature Budgétaire
de l'Etat

**LE MINISTRE AUPRES DU PREMIER MINISTRE, CHARGE DU BUDGET ET DU
PORTEFEUILLE DE L'ETAT**

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi organique n° 2014-336 du 05 juin 2014 relative aux Lois de Finances ;
- Vu la loi organique n° 2014-337 du 05 juin 2014 portant Code de Transparence dans la Gestion des Finances Publiques ;
- Vu le décret n° 2014-865 du 23 décembre 2014 portant organisation du Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget ;
- Vu le décret n° 2014-416 du 09 juillet 2014 portant Règlement Général sur la Comptabilité Publique ;
- Vu le décret n° 2014-417 du 09 juillet 2014 portant Nomenclature Budgétaire de l'Etat ;
- Vu le décret n° 2014-418 du 09 juillet 2014 portant Plan Comptable de l'Etat ;
- Vu le décret n° 2016-02 du 06 janvier 2016 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2016-04 du 12 janvier 2016 portant nomination des membres du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2016-21 du 27 janvier 2016 portant attributions des membres du Gouvernement ;

Considérant les nécessités de service,

ARRÊTE

TITRE I : DISPOSITIONS GENERALES

Article 1 :

Le présent arrêté fixe la codification de la Nomenclature Budgétaire de l'Etat.

Il définit les codifications des recettes et des dépenses du budget de l'Etat.

Le présent arrêté fixe également la codification des missions.

Article 2 :

Le budget de l'Etat est constitué du budget général, des budgets annexes et des comptes spéciaux du Trésor.

Sous réserve des dispositions concernant les budgets annexes et les comptes spéciaux du Trésor telles que définies par la loi organique relative aux lois de finances, les recettes et les dépenses budgétaires de l'Etat sont retracées, sous forme de recettes et de dépenses, dans le budget général.

Article 3 :

Les recettes du budget de l'Etat correspondent au produit de l'impôt et aux différents financements selon leurs origines ou modes (fonds propres de l'Etat, dons, emprunts intérieurs ou extérieurs, Partenariat Public-Privé et autres). Les recettes du budget de l'Etat comprennent :

- les impôts et taxes ainsi que le produit des amendes ;
- les rémunérations des services rendus et redevances ;
- les fonds de concours, dons et legs ;
- les revenus des domaines et des participations financières ;
- les produits divers.

Article 4 :

Les dépenses du budget de l'Etat sont présentées selon les classifications :

- administrative ;
- par programme ;
- fonctionnelle ;
- économique ;
- par mode de financement et;
- par mission.

Elles comprennent les dépenses ordinaires et les dépenses en capital.

Les dépenses ordinaires comprennent:

- les dépenses de personnel ;
- les charges financières de la dette ;
- les dépenses d'acquisitions de biens et services ;
- les dépenses de transfert courant ;
- les dépenses en atténuation de recettes.

Les dépenses en capital comprennent :

- les dépenses d'investissement exécutées par l'Etat ;
- les dépenses de transferts en capital.

Article 5 :

La mission est la traduction d'une politique publique (enseignement, défense, etc.)

Elle est le regroupement des programmes relevant d'un ministère ou de plusieurs ministères concourant à une politique publique définie. Elle peut être transversale.

TITRE II : CLASSIFICATION DES RECETTES

Chapitre 1: Classification des recettes selon leur nature économique

Article 6:

Les recettes du budget de l'Etat sont classifiées selon leur nature économique en cohérence avec le Plan Comptable de l'Etat.

Elles sont codifiées sur six caractères au plus, à savoir la classe comptable (les comptes de produits), l'article, le paragraphe, la ligne, la rubrique et la sous rubrique :

- le premier caractère correspond à la classe comptable ;
- les deux premiers caractères correspondent à l'article ;
- les trois premiers caractères correspondent au paragraphe ;
- le quatrième caractère rattaché aux trois premiers correspond à la ligne ;
- le cinquième caractère rattaché aux quatre premiers correspond à la rubrique et ;
- les six caractères pris ensemble représentent la sous rubrique.

La classification des recettes selon leur nature figure dans les tableaux 1-1, 1-2 et 1-3 annexés au présent arrêté.

Chapitre 2: Classification des recettes selon leur mode de financement

Article 7 :

La classification des recettes du budget de l'Etat selon leur mode de financement a pour objet d'identifier et de suivre les moyens de financement du budget de l'Etat.

La classification des recettes par mode de financement est faite sur deux caractères :

- le premier caractère représente la source de financement et détermine la provenance de la ressource (fonds propres de l'Etat, dons, emprunts intérieurs, emprunts extérieurs, Partenariat Public-Privé et autres). Il est codifié sur un caractère ;
- le deuxième caractère identifie le type de financement et spécifie ou caractérise la ressource (fonds propres de l'Etat, emprunts règlementés, emprunts rétrocédés, emprunts projets, dons projets, dons programmes, emprunts programmes et autres).

La classification des recettes par mode de financement figure dans les tableaux 2-1, 2-2 et 2-3 annexés au présent arrêté.

TITRE III : CLASSIFICATION DES DEPENSES

Chapitre 1: Classification administrative

Article 8 :

La classification administrative a pour objet de présenter les dépenses budgétaires selon les services ou groupes de services chargés de leur gestion. Elle permet d'identifier la hiérarchie du service chargé de l'exécution de la dépense, de préciser son degré d'autonomie ainsi que sa situation géographique. Elle dépend de l'organisation administrative des départements ministériels ou des institutions de l'Etat.

La classification administrative comprend deux niveaux :

- le premier niveau identifie la section ;
- le deuxième niveau identifie le chapitre.

Article 9 :

La section identifie les ministères ou les institutions. Elle est codifiée sur trois caractères :

- le premier caractère désigne la nature de la structure ;
- les deux caractères suivants désignent le numéro d'ordre.

La classification administrative (codification de la section) figure dans les tableaux 3-1 et 3-2 annexés au présent arrêté.

Article 10 :

Le chapitre comprend deux niveaux et est identifié sur sept caractères :

- le premier niveau identifie le service ou groupe de services et est codifié sur quatre caractères ;
- le deuxième niveau identifie la localisation géographique et est codifié sur trois caractères.

Article 11 :

Le service ou groupe de services comprend :

- le type de service ;
- le service principal ;
- le service gestionnaire des crédits.

La codification du service ou groupe de services se fait sur quatre caractères :

- le premier niveau identifie sur un caractère, le type de service. Il présente les caractéristiques générales de celui-ci. Les types de services sont :
 - ✓ le service central ;
 - ✓ le service déconcentré ;
 - ✓ le service autonome ou décentralisé ;
 - ✓ la structure extérieure à l'administration.
- le deuxième niveau identifie, sur un caractère, le service principal. Il permet de déterminer, pour chaque type de service, la catégorie de service destinataire de cette dépense ;
- le troisième niveau identifie sur deux caractères, le service gestionnaire des crédits. Il indique, pour chaque type de service et de service principal, le service destinataire de la dépense.

Article 12 :

La codification de la localisation géographique à savoir la Région et le Département, se fait sur trois caractères :

- les deux premiers caractères désignent la Région administrative ;
- le troisième rattaché aux deux premiers caractères, indique le Département dans la Région concernée.

Le rattachement des Sous-Préfectures au Département se fera sur une table auxiliaire.

La classification administrative (codification du chapitre) figure dans le tableau 3-3 annexé au présent arrêté.

Article 13 :

L'organisation administrative de l'Etat correspond à la structuration suivante :

1- Services centraux

- Cabinet ;
- Direction Générale ;
- Direction Centrale.

2 - Services déconcentrés

- Préfecture de région ;
- Préfecture de département ;
- Sous-Préfecture ;
- Direction Régionale ;
- Directions Départementales ;
- Services techniques déconcentrés de l'Etat (Districts, Antennes régionales ou départementales) ;
- Services à l'étranger.

3 - Services autonomes ou décentralisés

- Etablissements Publics Nationaux ;
- Collectivités décentralisées.

4 – Structures extérieures à l'administration

- Sociétés d'Etat ;
- Sociétés d'économie mixte.

Chapitre 2 : Classification par programme

Article 14 :

Les lois de finances répartissent les crédits budgétaires qu'elles ouvrent, entre les différents ministères et institutions constitutionnelles.

Les crédits budgétaires sont repartis entre le budget général, les budgets annexes et les comptes spéciaux du Trésor.

La classification par programme permet de codifier les crédits du budget de l'Etat.

Article 15 :

Le budget général comprend :

- les programmes;
- les dotations.

Article 16 :

Le programme est l'unité de spécialisation des crédits sur laquelle repose l'autorisation budgétaire donnée par le Parlement.

Les crédits sont décomposés selon leur nature en crédits de :

- personnel ;
- biens et services ;
- investissements ;
- transferts.

Au programme, sont associés des objectifs précis, définis en fonction de finalités d'intérêt général et des résultats attendus mesurés notamment par des indicateurs de performance.

Un programme peut regrouper tout ou partie des crédits d'une direction, d'un service, d'un ensemble de directions ou de services d'un même ministère. Les catégories de programmes sont :

- les programmes opérationnels ;
- les programmes supports.

Article 17 :

Les crédits budgétaires non répartis en programmes sont répartis en dotations.

Chaque dotation regroupe un ensemble de crédits globalisés destinés à couvrir des dépenses spécifiques auxquelles ne peuvent être directement associés des objectifs de politiques publiques ou des critères de performance.

Font l'objet de dotations :

- les crédits destinés aux pouvoirs publics pour chacune des institutions constitutionnelles. Les crédits de la dotation de chaque institution constitutionnelle couvrent les dépenses de personnel, de biens et services, de transferts et d'investissements directement nécessaires à l'exercice de ses fonctions constitutionnelles ;
- les crédits globaux pour des dépenses accidentelles et imprévisibles ;
- les charges financières de la dette de l'Etat ;
- les crédits destinés à couvrir les défauts de remboursements ou appels à garantie intervenus sur les comptes d'avances, de prêts, d'avals et de garanties. ;

Article 18 :

Les opérations financières des services de l'Etat que la loi n'a pas dotés de la personnalité morale et dont l'activité tend essentiellement à produire des biens ou à rendre des services donnant lieu au paiement de prix peuvent faire l'objet de budgets annexes.

La création d'un budget annexe et sa suppression ainsi que l'affectation d'une recette à celui-ci sont décidées par une loi de finances initiale ou rectificative.

Un budget annexe constitue un programme et chaque budget annexe est rattaché à un ministère.

Article 19 :

Les comptes spéciaux du Trésor ne peuvent être ouverts que par une loi de finance initiale ou rectificative pour retracer des opérations effectuées par les services de l'Etat. Ils comprennent les catégories suivantes :

- les comptes d'affectation spéciale ;
- les comptes de commerce ;
- les comptes de règlement avec les gouvernements ou d'autres organismes étrangers ;
- les comptes de prêts ;
- les comptes d'avances ;
- les comptes de garanties et d'aval.

Les comptes spéciaux du Trésor dotés de crédits constituent un programme rattaché à une mission.

Chaque compte d'affectation spéciale constitue un programme.

L'affectation d'une recette à un compte spécial ne peut résulter que d'une disposition d'une loi de finances initiale ou rectificative.

Article 20 :

Chaque programme relève d'un seul ministère. Il est identifié par cinq caractères :

- le premier caractère identifie la catégorie de budget ;
- les deux caractères suivants identifient la division de la Classification Fonctionnelle des Administrations Publiques (CFAP 2001) ;
- les deux derniers caractères correspondent au numéro d'ordre des programmes à l'intérieur de la division.

Les cinq pris ensemble correspondent à la codification des programmes.

Article 21 :

Le code du programme s'insère dans la codification administrative. Il se positionne entre le code de la section et celui du chapitre. L'enchaînement des codes se présente comme suit :

- la section ;
- le programme ;
- le chapitre.

La codification des dotations obéit aux mêmes règles de codification des programmes.

Article 22 :

Le lien entre la classification administrative et sa déclinaison budgétaire se fait à travers le programme, le budget opérationnel de programme et l'unité opérationnelle.

Le Programme

C'est l'unité de spécialisation des crédits sur laquelle repose l'autorisation budgétaire donnée par le Parlement. Les crédits du programme et, le cas échéant, ses autorisations d'emplois sont répartis entre un ou plusieurs budgets opérationnels de programme.

Le Budget Opérationnel de Programme (BOP)

Le BOP est la déclinaison opérationnelle d'un programme « selon un critère fonctionnel ou géographique ». Un BOP relève d'un programme et un seul. Il possède les mêmes propriétés que son programme de rattachement.

Pour l'exécution, le BOP se compose d'une ou plusieurs unités opérationnelles entre lesquelles sont répartis les crédits et le cas échéant, les autorisations d'emplois.

L'Unité Opérationnelle (UO)

L'Unité Opérationnelle est le niveau d'exécution des crédits ou le niveau de mise en œuvre effective des actions et activités.

La classification par programme figure dans les tableaux 4-1, 4-2 et 4-3 annexés au présent arrêté.

Chapitre 3 : Classification fonctionnelle

Article 23 :

La classification fonctionnelle a pour objet de classer les dépenses budgétaires selon leurs objectifs socio-économiques.

La classification fonctionnelle est hiérarchisée à trois niveaux :

- la division ;
- le groupe ;
- la classe.

La classification fonctionnelle est codifiée sur quatre caractères :

- la division constitue l'objectif général des administrations publiques. Elle est codifiée sur deux caractères. La division utilisée est celle de la Classification Fonctionnelle des Administrations Publiques (CFAP 2001) qui comprend dix divisions ;
- le groupe est une subdivision de la division. Il est codifié sur trois caractères dont les deux premiers constituent la codification de la division ;
- la classe est une subdivision du groupe. Elle est codifiée sur quatre caractères dont les trois premiers constituent la codification du groupe.

Les groupes et les classes donnent le détail des moyens par lesquels les objectifs généraux sont atteints.

La Classification des fonctions des administrations publiques (CFAP 2001) figure dans les tableaux 5-1 et 5-2 annexés au présent arrêté.

Chapitre 4: Classification économique des dépenses

Article 24 :

La classification économique des dépenses a pour objet d'identifier la nature de dépense encourue, lorsque l'administration publique achète et fournit des biens et services à la société ou redistribue des revenus. Elle facilite la prise en compte des opérations concernées dans la comptabilité nationale et renforce le degré de comparabilité des données budgétaires.

Article 25 :

Les dépenses du budget de l'Etat sont codifiées sur six caractères au plus, à savoir la classe comptable (les comptes de charges), l'article, le paragraphe, la ligne, la rubrique et la sous rubrique :

- le premier caractère correspond à la classe comptable ;
- les deux premiers caractères correspondent à l'article ;
- les trois premiers caractères correspondent au paragraphe ;
- le quatrième caractère rattaché aux trois premiers correspond à la ligne ;
- le cinquième caractère rattaché aux quatre premiers correspond à la rubrique et ;
- les six caractères pris ensemble représentent la sous rubrique.

La classification des dépenses selon leur nature figure dans les tableaux 6-1, 6-2 et 6-3 annexés au présent arrêté.

Chapitre 5 : Classification des dépenses par mode de financement

Article 26 :

La classification des dépenses par mode de financement a pour objet d'identifier et de suivre les moyens de financement des dépenses budgétaires.

Elle est faite sur deux caractères :

- le premier caractère représente la source de financement (Etat, bilatéraux, multilatéraux, Partenariat Public-Privé et autres);
- le deuxième caractère identifie le type de financement (fonds propres, dons projets, dons programmes, subventions et transferts, emprunts intérieurs ou extérieurs).

La classification des dépenses par mode de financement figure dans les tableaux 7-1, 7-2 et 7-3 annexés au présent arrêté.

Chapitre 6 : Classification par mission

Article 27 :

Les crédits ouverts par les lois de finances sont regroupés par programme à l'intérieur des missions.

Une mission comprend un ensemble de programmes concourant à une politique publique définie.

La politique publique est un ensemble cohérent d'actions mis en œuvre par les administrations publiques avec des moyens humains, financiers et matériels pour agir sur une situation structurelle ou conjoncturelle déterminée, notamment infrastructure, santé, famille afin d'atteindre un ensemble d'objectifs préalablement fixés (égalité, justice, santé publique, bien-être social, résorption de la crise, etc.) devant faire l'objet d'évaluation.

Seul le Gouvernement peut créer, par décret, une mission.

La mission est codifiée sur deux caractères :

- le premier caractère identifie la catégorie de missions ;
- le deuxième caractère identifie le numéro d'ordre de la mission à l'intérieur de la catégorie de missions.

La classification par mission figure dans les tableaux 8-1 et 8-2 annexés au présent arrêté.

Chapitre 7 : Chaîne d'imputation des dépenses

Article 28 :

L'imputation budgétaire de la dépense est composée de vingt-cinq caractères dont :

- trois caractères pour la classification administrative se rapportant à la section ;
- cinq caractères pour la classification par programme ;
- sept caractères pour la classification administrative se rapportant au chapitre ;
- quatre caractères pour la classification fonctionnelle des administrations publiques ;
- six caractères pour la classification économique.

Le nombre de caractères à saisir obligatoirement (la clé d'imputation) pendant l'exécution du budget est de treize caractères qui correspondent au sept caractères du chapitre et six caractères de la classification économique.

Les caractères relatifs à la section, à la classification par programme et à la classification fonctionnelle sont des éléments générés par le système.

Article 29 :

La structure de l'imputation budgétaire de la dépense se présente comme suit :

CLASSIFICATION ADMINISTRATIVE		CLASSIFICATION PROGRAMME			CLASSIFICATION ADMINISTRATIVE		CLASSIFICATION FONCTIONNELLE (CFAP 2001)			CLASSIFICATION ECONOMIQUE					
SECTION					CHAPITRE										
Nature de la section	N° d'ordre	Catégorie Budget	Division CFAP	N° d'ordre	Groupe de services	Localisation Géographique	Division	Groupe	Classe	Classe comptable	Article	Paragraphe	Ligne	Rubrique	Sous-rubrique
X	X X	X	X X	X X	X XXX	X XX	X X	X	X	X	X	X	X	X	X
Eléments générés par le système					à saisir		Eléments générés par le système			à saisir					

Article 30 :

Une instruction portant codification détaillée de la Nomenclature du Budget de l'Etat précisera les dispositions du présent arrêté.

Article 31 :

Le présent arrêté qui abroge l'arrêté n° 1572/MEF/CAB du 31 décembre 1998 portant codification détaillée de la Nomenclature Budgétaire de l'Etat, entre en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2017.

Le Ministre auprès du Premier Ministre, chargé du Budget
et du Portefeuille de l'Etat



Abdourahmane CISSE



**ANNEXES A L'ARRETE PORTANT CODIFICATION DE LA
NOMENCLATURE BUDGETAIRE DE L'ETAT (NBE)**



ANNEXES

ANNEXE 1 : CLASSIFICATION DES RECETTES SELON LEUR NATURE ECONOMIQUE	2
TABLEAU 1-1 : CODIFICATION DES RECETTES SELON LEUR NATURE ECONOMIQUE.....	2
TABLEAU 1-2 : CLASSE 7	3
TABLEAU 1-3 : CLASSE 1	26
ANNEXE 2 : CLASSIFICATION DES RECETTES SELON LEUR MODE DE FINANCEMENT.....	37
TABLEAU 2-1 : CODIFICATION DES RECETTES SELON LEUR MODE DE FINANCEMENT	37
TABLEAU 2-2 : CODIFICATION DES SOURCES DE FINANCEMENT	37
TABLEAU 2-3 : CODIFICATION DES TYPES DE FINANCEMENT	37
EXEMPLE : TABLEAU DE SYNTHESE DES RECETTES SELON LEUR MODE DE FINANCEMENT	38
ANNEXE 3: CLASSIFICATION ADMINISTRATIVE.....	39
TABLEAU 3-1 : CODIFICATION DE LA SECTION	39
TABLEAU 3-2 : CODIFICATION DE LA NATURE DE LA SECTION.....	39
TABLEAU 3-3 : CODIFICATION DU CHAPITRE	39
EXEMPLE : TABLEAU DE SYNTHESE DE LA SECTION ET DU CHAPITRE	40
ANNEXE 4 : CLASSIFICATION PAR PROGRAMME	41
TABLEAU 4-1 : CODIFICATION DES PROGRAMMES.....	41
TABLEAU 4-2 : CODIFICATION DES DOTATIONS.....	41
TABLEAU 4-3 : CODIFICATION DE LA CATEGORIE DE BUDGET	42
EXEMPLE 1 : SYNTHESE DE CODIFICATION DE LA SECTION, DU PROGRAMME ET DU CHAPITRE	43
EXEMPLE 2 : SYNTHESE DE CODIFICATION DE LA SECTION, DE LA DOTATION ET DU CHAPITRE.....	43
ANNEXE 5 : CLASSIFICATION DES FONCTIONS DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES (CFAP 2001).....	44
TABLEAU 5-1 : CODIFICATION DES FONCTIONS DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	44
TABLEAU 5-2 : CLASSIFICATION DES FONCTIONS DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES (CFAP 2001)	45
ANNEXE 6 : CLASSIFICATION DES DEPENSES SELON LEUR NATURE ECONOMIQUE	51
TABLEAU 6-1 : CODIFICATION DES DEPENSES SELON LEUR NATURE ECONOMIQUE	51
TABLEAU 6-2 : CLASSE 6	52
TABLEAU 6-3 : CLASSE 2	66
ANNEXE 7 : CLASSIFICATION DES DEPENSES SELON LEUR MODE DE FINANCEMENT.....	76
TABLEAU 7-1 : CODIFICATION DES DEPENSES SELON LEUR MODE DE FINANCEMENT	76
TABLEAU 7-2 : CODIFICATION DES SOURCES DES DEPENSES	76
TABLEAU 7-3 : CODIFICATION DES TYPES DE FINANCEMENT DES DEPENSES	76
EXEMPLE : TABLEAU DE SYNTHESE DES DEPENSES SELON LEUR MODE DE FINANCEMENT	77
ANNEXE 8 : CLASSIFICATION DES MISSIONS	78
TABLEAU 8-1 : CODIFICATION DES MISSIONS	78
TABLEAU 8-2 : LISTE DES MISSIONS CODIFIEES	78

ANNEXE 1 : CLASSIFICATION DES RECETTES SELON LEUR NATURE ECONOMIQUE

TABLEAU 1-1 : CODIFICATION DES RECETTES SELON LEUR NATURE ECONOMIQUE

Forme générale			Exemple	
Nombre de caractères	Nature économique		Nombre de caractères	Nature économique
X	Classe comptable		7	Compte de produits
XX	Article		71	Recettes fiscales
XXX	Paragraphe		711	Impôts sur les revenus, les bénéfices et les gains en capital
XXXX	Ligne		7111	Impôt général sur le revenu et acompte d'impôt sur le revenu du secteur informel
XXXXX	Rubrique		71112	Acompte d'impôt sur le revenu du secteur informel (AIRSI)
XXXXXX	Sous-Rubrique		711121	Impôt général sur le revenu des salariés (secteur informel)

TABLEAU 1-2 : CLASSE 7

CLASSE ARTICLE PARAGRAPHE LIGNE RUBRIQUE SOUS - RUBRIQUE						LIBELLE
7						COMPTES DE PRODUITS
	70					Ventes de produits et services
		701				Ventes de produits
		702				Ventes de prestations de services
		703				Variation de stocks de produits
			7031			Variations de stocks de marchandises
			7032			Variations de stocks de matières premières
			7033			Variations de stocks d'autres approvisionnements
				70331		Variations de stocks de matières consommables
				70332		Variations de stocks de carburant et lubrifiants
				70333		Variations de stocks de fournitures de bureau
			7034			Variations de stocks des produits et services en cours
			7035			Variations de stocks des produits finis
	71					Recettes fiscales
		711				Impôts sur les revenus, les bénéfices et les gains en capital
			7111			Impôt général sur le revenu et acompte d'impôt sur le revenu du secteur informel
				71111		Impôt général sur le revenu
				71112		Acompte d'impôt sur le revenu du secteur informel (AIRSI)
					711121	Impôt général sur le revenu des salariés (secteur informel)
					711122	Retenue à la source sur les sommes brutes versées aux prestataires de service du secteur informel
			7112			Impôt sur les revenus des capitaux mobiliers
				71121		Impôts sur les revenus des valeurs mobilières
				71122		Impôts sur les revenus des créances

TABLEAU 1-2 : CLASSE 7

CLASSE						LIBELLE
ARTICLE						
PARAGRAPHE						
LIGNE						
RUBRIQUE						
SOUS - RUBRIQUE						
				71129		Autres impôts sur les revenus des capitaux mobiliers
			7114			Impôt sur les bénéfices
				71141		Impôt sur les bénéfices industriels, commerciaux et agricoles
					711411	Impôt sur le BIC-régime réel
					711412	Impôt sur le BIC- Régime Simplifié d'Imposition
					711413	Impôt sur les bénéfices agricoles
					711414	Impôt sur les bénéfices pétrole
					711415	Impôt sur les bénéfices gaz
					711416	Impôt sur le BIC des organisations professionnelles agricoles
				71142		Impôt sur les bénéfices non commerciaux
					711421	Impôt sur le BNC déclaré
					711422	Impôt sur le BNC retenu à la source
				71143		Taxe sur le profit additionnel (Mines)
				71144		Prélèvement pétrolier additionnel
				71149		Autres impôts sur les bénéfices
			7115			Impôts sur les gains en capital
		712				Impôts sur les salaires versés et autres rémunérations
			7121			Impôts à la charge des salariés
				71211		Impôt sur les traitements, salaires, pensions et rentes viagères
					712111	Impôt sur les traitements, salaires, pensions et rentes viagères du secteur privé
					712112	Impôt sur les traitements, salaires, pensions et rentes viagères du secteur public
					712113	Impôt sur les traitements, salaires, pensions et rentes viagères du secteur parapublic
				71212		Contribution nationale sur les traitements et salaires

TABLEAU 1-2 : CLASSE 7

CLASSE ARTICLE PARAGRAPHE LIGNE RUBRIQUE SOUS - RUBRIQUE						LIBELLE
					712121	Contribution nationale sur les traitements et salaires (CN) du secteur privé
					712122	Contribution nationale sur les traitements et salaires (CN) du secteur public
					712123	Contribution nationale sur les traitements et salaires (CN) du secteur parapublic
				71213		Contribution nationale de solidarité
				71219		Autres impôts à la charge des salariés
			7122			Impôts à la charge des employeurs
				71221		Contribution à la charge des employeurs
					712211	Contribution à la charge des employeurs pour le personnel expatrié
					712212	Contribution à la charge des employeurs pour le régime agricole
					712213	Contribution à la charge des employeurs pour le fermage forestier
					712219	Autres contributions à la charge des employeurs
				71222		Contribution nationale pour le développement économique, social et culturel de la nation
					712221	Contribution nationale pour le développement économique, social et culturel de la nation- Contribution Employeur personnel Expatrié
					712222	Contribution nationale pour le développement économique, social et culturel de la nation/ Contribution Employeur personnel local
				71229		Autres impôts à la charge des employeurs
		713				Impôts sur le patrimoine
			7131			Impôts et taxes sur la propriété foncière
				71311		Impôts sur le patrimoine foncier des propriétés bâties
					713111	Impôts sur le patrimoine foncier des propriétés bâties- part Etat
					713112	Impôts sur le patrimoine foncier des propriétés bâties- part Communes
					713113	Impôts sur le patrimoine foncier des propriétés bâties- part Districts
					713114	Impôts sur le patrimoine foncier des propriétés bâties- part Régions
					713115	Impôts sur le patrimoine foncier des propriétés bâties- part organismes de l'assainissement et du drainage des villes
					713116	Impôts sur le patrimoine foncier des propriétés bâties- part organismes de gestion des ordures

TABLEAU 1-2 : CLASSE 7

CLASSE						LIBELLE
ARTICLE						
PARAGRAPHE						
LIGNE						
RUBRIQUE						
SOUS - RUBRIQUE						
					713118	Impôts sur le patrimoine foncier des propriétés bâties-ensemble des Collectivités Territoriales
					713119	Impôts sur le patrimoine foncier des propriétés bâties- part autres bénéficiaires
				71312		Impôts sur le patrimoine foncier des propriétés non bâties
					713121	Impôts sur le patrimoine foncier des propriétés non bâties- part Etat
					713122	Impôts sur le patrimoine foncier des propriétés non bâties- part Communes
					713123	Impôts sur le patrimoine foncier des propriétés non bâties- part Districts
					713124	Impôts sur le patrimoine foncier des propriétés non bâties- part Régions
					713125	Impôts sur le patrimoine foncier des propriétés non bâties- part organismes de l'assainissement et du drainage des villes
					713126	Impôts sur le patrimoine foncier des propriétés non bâties- part organismes de gestion des ordures
					713128	Impôts sur le patrimoine foncier des propriétés non bâties- ensemble des Collectivités Territoriales
					713129	Impôts sur le patrimoine foncier des propriétés non bâties- part autres bénéficiaires
				71313		Impôt sur le revenu foncier
					713131	Impôts sur le revenu foncier- part Etat
					713132	Impôts sur le revenu foncier- part Communes
					713133	Impôts sur le revenu foncier- part Districts
					713134	Impôts sur le revenu foncier- part Régions
					713135	Impôts sur le revenu foncier- part organismes de l'assainissement et du drainage des villes
					713136	Impôts sur le revenu foncier- part organismes de gestion des ordures
					713138	Impôts sur le revenu foncier- ensemble des Collectivités Territoriales
					713139	Impôts sur le revenu foncier- part autres bénéficiaires
				71314		Droits et taxes de publicité foncière
					71315	Taxe de voirie, d'hygiène et d'assainissement
					713151	Taxe de voirie, d'hygiène et d'assainissement relative à l'impôt sur le patrimoine foncier

TABLEAU 1-2 : CLASSE 7

CLASSE						LIBELLE
ARTICLE						
PARAGRAPHE						
LIGNE						
RUBRIQUE						
SOUS - RUBRIQUE						
					713152	Taxe de voirie, d'hygiène et d'assainissement relative à l'impôt sur le revenu foncier
				71316		Impôts et taxes sur les mutations par décès et les donations foncières
				71317		Impôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal
					713171	Impôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal- part Etat
					713172	Impôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal- part Communes
					713173	Impôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal- part Districts
					713174	Impôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal- part Régions
					713175	Impôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal- part organismes de l'assainissement et du drainage des villes
					713176	Impôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal- part organismes de gestion des ordures
					713178	Impôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal- ensemble des Collectivités Territoriales
					713179	Impôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal- part autres bénéficiaires
				71318		Impôts sur le patrimoine foncier des terrains agricoles exploités par les entreprises agro-industrielles
					713181	Impôts sur le patrimoine foncier des terrains agricoles exploités par les entreprises agro-industrielles- part Etat
					713182	Impôts sur le patrimoine foncier des terrains agricoles exploités par les entreprises agro-industrielles- part Communes
					713183	Impôts sur le patrimoine foncier des terrains agricoles exploités par les entreprises agro-industrielles- part Districts
					713184	Impôts sur le patrimoine foncier des terrains agricoles exploités par les entreprises agro-industrielles- part Régions
					713185	Impôts sur le patrimoine foncier des terrains agricoles exploités par les entreprises agro-industrielles-part organismes de l'assainissement et du drainage des villes
					713186	Impôts sur le patrimoine foncier des terrains agricoles exploités par les entreprises agro-industrielles-part organismes de gestion des ordures
					713188	Impôts sur le patrimoine foncier des terrains agricoles exploités par les entreprises agro-industrielles-ensemble des Collectivités Territoriales
					713189	Impôts sur le patrimoine foncier des terrains agricoles exploités par les entreprises agro-industrielles-part autres bénéficiaires
				71319		Autres impôts sur la propriété foncière
			7132			Impôts perçus sur mutations des biens meubles et immeubles
				71321		Droit de ventes de fonds de commerce et d'immeubles

TABLEAU 1-2 : CLASSE 7

CLASSE						LIBELLE
ARTICLE						
PARAGRAPHE						
LIGNE						
RUBRIQUE						
SOUS - RUBRIQUE						
					713211	Droit de ventes de fonds de commerce
					713212	Droit de ventes d'immeubles
				71322		Droit de mutation à titre gratuit par décès
				71323		Droit de mutation à titre gratuit entre vifs
				71324		Droit de ventes de meubles
				71325		Droit des actes de sociétés
				71326		Droit de bail
				71329		Autres impôts et taxes perçus sur les mutations de biens meubles et d'immeubles
		714				Autres impôts directs
			7141			Impôt synthétique
				71411		Impôt synthétique- part Etat
				71412		Impôt synthétique- part Communes
				71413		Impôt synthétique- part Districts
				71415		Impôt synthétique- part Régions
				71418		Impôt synthétique- ensemble des Collectivités Territoriales
				71419		Impôt synthétique- part autres bénéficiaires
			7142			Patentes
				71421		Patente d'acheteurs de produits
					714211	Contribution des patentes d'acheteurs de produits - part Etat
					714212	Contribution des patentes d'acheteurs de produits - part Communes
					714213	Contribution des patentes d'acheteurs de produits - part Districts
					714214	Contribution des patentes d'acheteurs de produits - part Régions
					714215	Contribution des patentes d'acheteurs de produits - part Fonds d'Entretien Routier
					714216	Bénéfice Industriel et Commercial- Patente d'acheteurs de produits

TABLEAU 1-2 : CLASSE 7

CLASSE						LIBELLE
ARTICLE						
PARAGRAPHE						
LIGNE						
RUBRIQUE						
SOUS - RUBRIQUE						
					714218	Contribution des patentes d'acheteurs de produits - ensemble des Collectivités Territoriales
					714219	Contribution des patentes d'acheteurs de produits - part autres bénéficiaires
				71422		Patente des commerçants
					714221	Contribution des patentes commerçants- part Etat
					714222	Contribution des patentes commerçants- part Communes
					714223	Contribution des patentes commerçants- part Districts
					714224	Contribution des patentes commerçants- part Régions
					714228	Contribution des patentes commerçants- ensemble des Collectivités Territoriales
					714229	Contribution des patentes commerçants- part autres bénéficiaires
				71423		Patente transport public/marchands forains
					714231	Contribution des patentes transport public/marchands forains - part Etat
					714232	Contribution des patentes transport public/marchands forains- part Communes
					714233	Contribution des patentes transport public/marchands forains- part Districts
					714234	Contribution des patentes transport public/marchands forains part Régions
					714235	Bénéfice Industriel et Commercial- patente transport public-marchands forains
					714238	Contribution des patentes transport public/marchands forains- ensemble des Collectivités Territoriales
					714239	Contribution des patentes transport public/marchands forains-part autres bénéficiaires
				71424		Patente des corbillards ou Fourgons mortuaires
					714241	Contribution des patentes des corbillards ou fourgons mortuaires- part Etat
					714242	Contribution des patentes des corbillards ou fourgons mortuaires- part Communes
					714243	Contribution des patentes des corbillards ou fourgons mortuaires- part Districts
					714244	Contribution des patentes des corbillards ou fourgons mortuaires- part Régions
					714245	Bénéfice Industriel et Commercial- Patente des corbillards ou fourgons mortuaires

TABLEAU 1-2 : CLASSE 7

CLASSE						LIBELLE
ARTICLE						
PARAGRAPHE						
LIGNE						
RUBRIQUE						
SOUS - RUBRIQUE						
					714248	Contribution des patentes des corbillards ou fourgons mortuaires- ensemble des Collectivités Territoriales
					714249	Contribution des patentes des corbillards ou fourgons mortuaires- part autres bénéficiaires
			7143			Taxe forfaitaire des petits commerçants et artisans
			7144			Taxe spéciale sur les transports privés de marchandises
			7145			Licences
			7149			Autres impôts directs
		715				Impôts et taxes intérieurs sur les biens et services
			7151			Impôts et taxes généraux
				71511		Taxe sur la valeur ajoutée perçue en régime intérieur
				71512		Taxe sur les opérations bancaires (TOB)
				71513		Autres impôts et taxes généraux
			7152			Droits d'accises et taxes spécifiques perçus en régime intérieur
				71521		Taxe spéciale sur les tabacs perçue en régime intérieur
				71522		Taxe spéciale sur les boissons perçue en régime intérieur
				71523		Taxe spéciale sur les boissons alcoolisées perçue en régime intérieur
				71524		Taxe de consommation sur les produits pétroliers perçue en régime intérieur
				71525		Taxe d'abattage
				71526		Taxe sur les communications
					715261	Taxe sur les entreprises de télécommunications et de technologies de l'information et de la communication
					715262	Taxes spécifiques sur les communications et les technologies de l'information et de la communication
				71527		Taxe sur le caoutchouc granulé spécifié
				71528		Taxe sur les cartouches

TABLEAU 1-2 : CLASSE 7

CLASSE						LIBELLE
ARTICLE						
PARAGRAPHE						
LIGNE						
RUBRIQUE						
SOUS - RUBRIQUE						
				71529		Autres droits d'accises et taxes spécifiques perçues en régime intérieur
			7153			Autres taxes spéciales perçues en régime intérieur
				71531		Taxe sur les encours de crédits bancaires
				71532		Taxe sur les contrats d'assurance
				71533		Taxe sur la publicité
				71534		Taxe ad valorem (mines)
				71535		Taxe spéciale sur le Développement touristique
				71536		Taxe spéciale sur la consommation d'eau
				71537		Taxe sur les matières plastiques
				71538		Taxe d'exploitation Pétrolière
					715381	Taxe d'exploitation Pétrole
					715382	Taxe d'exploitation Gaz
				71539		Diverses taxes spéciales
		716				Droits de timbre et d'enregistrement
			7161			Droits de timbres et visa
				71611		Droits de visa de passeports étrangers
				71612		Droits perçus sur carte de séjour ou de résidence
				71613		Droits perçus sur cartes nationales d'identité et passeports délivrés en Côte d'Ivoire
				71619		Autres droits de timbre
					716191	Vente de timbres fiscaux
					716192	Droits de timbres-Timbres quittances
					716193	Papiers timbrés
					716199	Autres droits de timbres
			7162			Droits d'enregistrement

TABLEAU 1-2 : CLASSE 7

CLASSE						LIBELLE
ARTICLE						
PARAGRAPHE						
LIGNE						
RUBRIQUE						
SOUS - RUBRIQUE						
				71621		Droit sur actes des notaires
				71622		Droit sur actes sous seing privé
				71623		Droits des actes innomés
					716231	Droit fixe
					716232	Contrat de mariage
					716233	Cession de créances
					716234	Rentes
				71624		Droits de condamnations et de titres
					716241	Droit sur actes des autorités judiciaires
					716242	Droit sur actes des huissiers
				71625		Taxes d'enregistrement perçues sur l'exportation
					716251	Taxe d'enregistrement perçue sur l'exportation du Café
					716252	Taxe d'enregistrement perçue sur l'exportation du Cacao
					716253	Taxe d'enregistrement perçue sur l'exportation de l'anacarde
					716254	Taxe d'enregistrement perçue sur l'exportation de la cola
					716255	Taxe d'enregistrement perçue sur l'exportation du caoutchouc
					716259	Taxe d'enregistrement perçue sur l'exportation des autres produits agricoles et dérivés
				71629		Autres droits d'actes
			7163			Vignettes
				71631		Taxe sur les véhicules à moteur
					716311	Taxe sur les véhicules à moteur- part Etat
					716312	Taxe sur les véhicules à moteur -part Communes
					716313	Taxe sur les véhicules à moteur- part Districts
					716314	Taxe sur les véhicules à moteur - part Régions

TABLEAU 1-2 : CLASSE 7

CLASSE						LIBELLE
ARTICLE						
PARAGRAPHE						
LIGNE						
RUBRIQUE						
SOUS - RUBRIQUE						
					716315	Taxe sur les véhicules à moteur - part Fonds de Développement du Transport Routier (FDTR)
					716318	Taxe sur les véhicules à moteur - ensemble des Collectivités Territoriales
					716319	Taxe sur les véhicules à moteur - part autres bénéficiaires
				71632		Taxe sur les bateaux de plaisance
					716321	Taxe sur les bateaux de plaisance- part Etat
					716322	Taxe sur les bateaux de plaisance -part Communes
					716323	Taxe sur les bateaux de plaisance- part Districts
					716324	Taxe sur les bateaux de plaisance - part Régions
					716325	Taxe sur les bateaux de plaisance - part Fonds de Développement du Transport Routier (FDTR)
					716328	Taxe sur les bateaux de plaisance - ensemble des Collectivités Territoriales
					716329	Taxe sur les bateaux de plaisance - part autres bénéficiaires
				71639		Autres vignettes
		717				Droits et taxes à l'importation
			7171			Droits de douane
				71711		Droits de Douane sur Produits Pétroliers
				71712		Droits de Douane sur Marchandises générales
			7172			Droit fiscal d'entrée
			7173			Taxe de coopération régionale
			7174			Redevance statistique
				71741		Redevance statistique sur Produits pétroliers
				71742		Redevance Statistique sur Marchandises Générales
			7175			Taxes générales sur les biens et services importés
				71751		Taxe sur la valeur ajoutée perçues à l'importation
					717511	Taxe sur la valeur ajoutée perçues à l'importation sur produits pétroliers

TABLEAU 1-2 : CLASSE 7

CLASSE						LIBELLE
ARTICLE						
PARAGRAPHE						
LIGNE						
RUBRIQUE						
SOUS - RUBRIQUE						
					717512	Taxe sur la valeur ajoutée perçues à l'importation sur marchandises Générales
				71752		Prélèvement communautaire de solidarité (PCS)
				71753		Taxe de coopération régionale (PCC)
				71754		Prélèvement sur les viandes
					717541	Prélèvement sur les viandes de volailles
					717549	Prélèvement sur les autres viandes
				71759		Autres taxes générales sur les biens et services importés
			7176			Taxes spécifiques sur les biens et services importés
				71761		Taxe spéciale sur les tabacs perçue à l'importation
				71762		Taxe spéciale sur les alcools perçue à l'importation
				71763		Taxe spéciale sur les produits pétroliers perçue à l'importation
					717631	Taxe spécifique unique Budget Général de l'Etat
					717632	Taxe spécifique unique Fonds d'Entretien Routier
					717639	Autres taxes spéciales sur les produits pétroliers perçues à l'importation
				71764		Taxe spéciale sur le tabac pour le développement du sport
				71765		Taxe spéciale sur la purée de tomate
				71766		Taxe spéciale de solidarité pour la lutte contre le sida et le tabagisme
				71767		Taxe spéciale sur le tabac
				71769		Autres taxes spéciales perçues à l'importation
			7177			Taxes additionnelles sur les biens et services importés
				71771		Taxe additionnelle sur les produits pétroliers perçue à l'importation
				71772		Taxe additionnelle sur les alcools perçue à l'importation
				71779		Autres taxes additionnelles perçues à l'importation
			7179			Autres droits et taxes à l'importation

TABLEAU 1-2 : CLASSE 7

CLASSE						LIBELLE
ARTICLE						
PARAGRAPHE						
LIGNE						
RUBRIQUE						
SOUS - RUBRIQUE						
				71791		Taxe conjoncturelle à l'importation
				71792		Taxe dégressive de protection
				71793		Prélèvement compensatoire sur sacs
				71794		Taxe d'ajustement à l'importation
				71795		Taxe de péréquation sur le sucre
				71796		Taxe sur les matières plastiques
				71799		Autres droits et taxes à l'importation
		718				Droits et taxes à l'exportation
			7181			Droits uniques de sortie sur produits agricoles et dérivés
				71811		Droit unique de sortie sur les bois
				71812		Droit unique de sortie sur le café
				71813		Droit unique de sortie sur le cacao
				71814		Droit unique de sortie sur l'anacarde
				71815		Droit unique de sortie sur la cola
				71816		Droit unique de sortie sur le caoutchouc
				71819		Droit unique de sortie sur autres produits agricoles et dérivés
			7812			Droits de sortie sur minerais
				71821		Droit unique de sortie sur le diamant
				71822		Droit unique de sortie sur l'or
				71829		Droit unique de sortie sur autres minerais
			7189			Autres droits et taxes à l'exportation
		719				Autres recettes fiscales
			7191			Acomptes sur divers impôts non ventilés
			7192			Remises spéciales sur obligations cautionnées

TABLEAU 1-2 : CLASSE 7

CLASSE ARTICLE PARAGRAPHE LIGNE RUBRIQUE SOUS - RUBRIQUE					LIBELLE	
				71921		Remises spéciales sur obligations cautionnées sur produits pétroliers
				71922		Remises spéciales sur obligations cautionnées sur marchandises générales
			7193			Intérêts de crédit d'enlèvement douanier
				71931		Intérêts de crédit d'enlèvement douanier sur produits pétroliers
				71932		Intérêts de crédit d'enlèvement douanier sur marchandises générales
			7194			Remises de crédit d'enlèvement douanier
				71941		Remises de crédit d'enlèvement douanier sur produits pétroliers
				71942		Remises de crédit d'enlèvement douanier sur marchandises générales
			7195			Intérêts de retard sur admission temporaire
			7196			Produits douaniers accidentels
	72					Recettes non fiscales
		721				Revenus de l'entreprise et du domaine
			7211			Redevances de brevets et droits d'auteurs
			7212			Revenus des actifs incorporels
			7213			Excédent d'exploitation des unités de production marchande des administrations publiques
			7214			Redevances et revenus divers du domaine
				72141		Redevances et revenus divers perçus en contrepartie de l'occupation du domaine public de l'Etat
				72142		Redevances et revenus divers perçus en contrepartie de l'occupation du domaine privé de l'Etat
				72143		Redevances et revenus divers miniers
					721431	Redevances et revenus divers miniers-/ Taxes d'extraction
					721432	Redevances et revenus divers miniers: redevance Or
					721433	Redevances et revenus divers miniers: redevance Diamant
				72144		Redevances et revenus divers forestiers

TABLEAU 1-2 : CLASSE 7

CLASSE						LIBELLE
ARTICLE						
PARAGRAPHE						
LIGNE						
RUBRIQUE						
SOUS - RUBRIQUE						
					721441	Redevances et revenus divers forestiers / Taxe superficiare
					721442	Redevances et revenus divers forestiers / Taxe de 1ère attribution
					721443	Redevances et revenus divers forestiers/ Redevance de coupe de bois
					721444	Redevances et revenus divers forestiers / bois d'œuvre et de services
					721445	Redevances et revenus divers forestiers / Permis de petite chasse
				72145		Redevances et revenus divers pétroliers
					721451	Redevances et revenus divers pétroliers pour le Bonus de production
					721452	Redevances et revenus divers pétroliers pour le Bonus de Signature
				72146		Redevances et licences de pêche
				72147		Location d'immeubles
				72148		Divers permis
					721481	Divers permis/ Droits de permis (Taxe d'établissement du Titre foncier)
					721482	Divers permis/ Droits de permis (Taxe de publicité générale)
				72149		Autres redevances et revenus divers du domaine
					721491	Autres redevances et revenus divers du domaine/ aliénation d'immeuble
					721492	Autres redevances et revenus divers du domaine / vente d'ivoire d'animaux
					721493	Autres redevances et revenus divers du domaine / redevance Parcs nationaux
					721494	Autres redevances et revenus divers du domaine/ véhicules reformés
					721495	Taxes topographiques
		722				Droits et frais administratifs
			7221			Rémunérations pour services rendus par les services
				72211		Droits d'inscription, d'examen et de concours
				72212		Droits de chancellerie
				72213		Redevance SYDAM

TABLEAU 1-2 : CLASSE 7

CLASSE						LIBELLE
ARTICLE						
PARAGRAPHE						
LIGNE						
RUBRIQUE						
SOUS - RUBRIQUE						
				72214		Taxe d'inspection et de contrôle des établissements pétroliers et dépôts d'hydrocarbures
				72215		Taxe d'inspection et de contrôle des établissements dangereux, insalubres ou incommodes, autres que pétrolier
				72216		Droits de marché
				72217		Actes de santé
				72219		Autres rémunérations pour services rendus
			7222			Droit de recherche minière
			7229			Autres droits et frais administratifs
		723				Amendes et condamnations pécuniaires
			7231			Produits des transactions administratives
			7232			Produits des amendes de composition
			7233			Produits des amendes forfaitaires
			7234			Produits des amendes civiles
			7235			Produits des amendes judiciaires
			7236			Produits des pénalités et condamnations pécuniaires non fiscales
				72361		Amendes et condamnations pécuniaires pénales
				72362		Produits de séquestre
			7237			Produits des confiscations non fiscales
			7239			Autres produits d'amendes, pénalités, condamnations et confiscations non fiscales
				72391		Amendes pour infractions maritimes
				72392		Amendes et condamnations pécuniaires des Eaux et Forêts
				72393		Frais de recouvrement contentieux
				72394		Produits de fourrières administratives autres que communales
				72399		Divers produits d'amendes, pénalités, condamnations et confiscations non fiscales
		725				Cotisations de sécurité sociale

TABLEAU 1-2 : CLASSE 7

CLASSE						LIBELLE
ARTICLE						
PARAGRAPHE						
LIGNE						
RUBRIQUE						
SOUS - RUBRIQUE						
		729				Autres recettes non fiscales
			7291			Bonis sur vente de stock de riz
			7292			Autres bonis sur vente de produits
			7293			Majorations Trésor Public
			7294			Régime d'exploitation artisanale et semi-industrielle des substances autres que les carrières
			7299			Autres recettes non fiscales
	73					Transferts reçus d'autres budgets
		731				Transferts reçus du budget général
			7311			Transferts reçus du budget général- Dépenses de personnel
			7312			Transferts reçus du budget général- Dépenses d'équipement
			7313			Transferts reçus du budget général- Achats de biens et services
		732				Transferts reçus des budgets annexes et des comptes spéciaux du Trésor
			7321			Transferts reçus des Budgets annexes
			7322			Transferts reçus des Comptes d'affectation spéciale
			7323			Transferts reçus des Comptes de commerce
			7324			Transferts reçus des Comptes de règlement avec les gouvernements ou autres organismes étrangers
			7325			Transferts reçus des Comptes d'opérations monétaires
			7326			Transferts reçus des Comptes de prêts
			7327			Transferts reçus des Comptes d'avances
			7328			Transferts reçus des Comptes de garanties et d'aval
			7329			Autres transferts reçus
	74					Dons programmes et legs
		741				Dons des institutions internationales
			7411			Dons des institutions internationales financières

TABLEAU 1-2 : CLASSE 7

CLASSE						LIBELLE
ARTICLE						
PARAGRAPHE						
LIGNE						
RUBRIQUE						
SOUS - RUBRIQUE						
				74111		Dons de la Banque Mondiale
				74112		Dons du FED
				74113		Dons de la BAD
				74119		Dons d'autres organismes financiers internationaux
			7412			Dons des institutions internationales non financières
				74121		Dons de la FAO
				74122		Dons de l'UNICEF
				74123		Dons du PNUD
				74124		Dons de la FNUAP
				74125		Dons du Fonds pour l'environnement mondial
				74129		Dons d'autres organismes non financiers internationaux
		742				Dons des gouvernements étrangers
			7421			Dons de Gouvernements européens (groupe 1)
				74211		Dons du Gouvernement allemand
				74212		Dons du Gouvernement autrichien
				74213		Dons du Gouvernement belge
				74214		Dons du Gouvernement espagnol
				74215		Dons du Gouvernement français
				74216		Dons du Gouvernement hollandais
				74217		Dons du Gouvernement italien
				74218		Dons du Gouvernement norvégien
				74219		Dons du Gouvernement du Royaume Uni
			7422			Dons de Gouvernements européens (groupe 2)
				74221		Dons du Gouvernement suisse

TABLEAU 1-2 : CLASSE 7

CLASSE						LIBELLE
ARTICLE						
PARAGRAPHE						
LIGNE						
RUBRIQUE						
SOUS - RUBRIQUE						
			7423			Dons de Gouvernements africains
			7424			Dons de Gouvernements américains
				74241		Dons du Gouvernement canadien
				74242		Dons du Gouvernement des Etats Unis d'Amérique
				74249		Dons d'autres Gouvernements américaines
			7425			Dons de Gouvernements asiatiques
				74251		Dons du Gouvernement japonais
				74252		Dons du Gouvernement chinois
			7426			Dons de Gouvernements océaniques
			7429			Dons d'autres Gouvernements
		743				Dons des organismes privés extérieurs
			7431			Dons d'organismes privés internationaux
			7432			Dons d'organismes privés européens
			7433			Dons d'organismes privés américains
			7434			Dons d'organismes privés asiatiques
			7435			Dons d'organismes privés africains
			7436			Dons d'autres organismes privés océaniques
			7439			Dons d'autres organismes privés extérieurs
		744				Dons intérieurs
			7441			Dons intérieurs du secteur privé
			7442			Dons intérieurs des ménages
			7443			Dons intérieurs des institutions à but non lucratif
			7449			Autres dons intérieurs
		745				Fonds de concours

TABLEAU 1-2 : CLASSE 7

CLASSE						LIBELLE
ARTICLE						
PARAGRAPHE						
LIGNE						
RUBRIQUE						
SOUS - RUBRIQUE						
			7451			Fonds de concours du secteur privé
			7452			Fonds de concours des ménages
			7453			Fonds de concours des institutions à but non lucratif
			7459			Autres fonds de concours
		749				Autres dons et legs
			7491			Autres dons et legs du secteur privé
			7492			Autres dons et legs des ménages
			7493			Autres dons et legs des institutions à but non lucratif
			7499			Autres dons et legs
	75					Recettes exceptionnelles
		751				Remises et annulations de dettes
			7511			Remises de dettes
			7512			Annulations de dettes et d'ordonnancements
		752				Restitution au Trésor de sommes indûment payées
			7521			Encaissements consécutifs à une mise en débet
			7529			Autres restitutions
		754				Cessions d'immobilisations
		759				Autres recettes exceptionnelles
	76					Dons projets et legs
		761				Dons projets des institutions internationales
			7611			Dons projets des institutions internationales financières
				76111		Dons projets de la Banque Mondiale
				76112		Dons projets du FED
				76113		Dons projets de la BAD

TABLEAU 1-2 : CLASSE 7

CLASSE						LIBELLE
ARTICLE						
PARAGRAPHE						
LIGNE						
RUBRIQUE						
SOUS - RUBRIQUE						
				76119		Dons projets d'autres organismes financiers internationaux
			7612			Dons projets des institutions internationales non financières
				76121		Dons projets de la FAO
				76122		Dons projets de l'UNICEF
				76123		Dons projets du PNUD
				76124		Dons projets de la FNUAP
				76125		Dons projets du Fonds pour l'environnement mondial
				76129		Dons projets d'autres organismes non financiers internationaux
		762				Dons projets des gouvernements affiliés au Club de Paris
			7621			Dons projets des Gouvernements Européens
				76211		Dons projets du Gouvernement Allemand
				76212		Dons projets du Gouvernement Belge
				76213		Dons projets du Gouvernement Espagnol
				76214		Dons projets du Gouvernement Français
				76215		Dons projets du Gouvernement du Royaume Uni
				76219		Dons projets d'autres Gouvernements Européens
			7622			Dons projets des Gouvernements asiatiques
				76221		Dons projets du Gouvernement Japonais
				76222		Dons projets du Gouvernement Chinois
			7623			Dons projets des Gouvernements océaniques
			7624			Dons projets de Gouvernements américains
				76241		Dons projets du Gouvernement Canadien
				76242		Dons projets du Gouvernement des Etats Unis d'Amérique
			7629			Dons projets d'autres Gouvernements

TABLEAU 1-2 : CLASSE 7

CLASSE						LIBELLE
ARTICLE						
PARAGRAPHE						
LIGNE						
RUBRIQUE						
SOUS - RUBRIQUE						
		763				Dons projets des gouvernements non affiliés au Club de Paris
			7631			Dons projets des Gouvernements Européens
			7632			Dons projets des Gouvernements asiatiques
			7633			Dons projets des Gouvernements océaniques
			7634			Dons projets de Gouvernements américains
			7639			Dons projets d'autres Gouvernements
		764				Dons projets des organismes privés extérieurs
		765				Fonds de concours
		769				Autres dons et legs
			7691			Autres dons et legs du secteur privé
			7692			Autres dons et legs des ménages
			7693			Autres dons et legs des institutions à but non lucratif
			7699			Autres dons et legs
	77					Produits financiers
		771				Intérêts des prêts
			7711			Intérêts et produits financiers - dette multilatérale
			7712			Intérêts et produits financiers - dette bilatérale
			7713			Intérêts et produits financiers - organismes privés extérieurs
			7714			Intérêts et produits financiers - dette intérieure
			7715			Intérêts et produits financiers sur conventions à paiement différé
			7716			Intérêts et produits financiers sur dette extérieure rééchelonnée
			7719			Autres intérêts des prêts
		772				Intérêts sur les dépôts à terme

TABLEAU 1-2 : CLASSE 7

CLASSE ARTICLE PARAGRAPHE LIGNE RUBRIQUE SOUS - RUBRIQUE						LIBELLE
		774				Revenus des titres de placement
		776				Gains de change
			7761			Gains de change sur dette extérieure
			7769			Autres gains de change
		779				Autres produits financiers
	78					Transferts de charges
		781				Transferts de charges courantes
		782				Transferts de charges financières
	79					Reprises sur provisions
		791				Reprises sur provisions à caractère financier
		792				Reprises sur provisions pour dépréciation

TABLEAU 1-3 : CLASSE 1

CLASSE ARTICLE PARAGRAPHE LIGNE RUBRIQUE SOUS - RUBRIQUE						LIBELLE
1						COMPTES DE RESSOURCES A MOYEN ET LONG TERMES
	10					Comptes d'intégration ou de contrepartie des immobilisations
		101				Comptes d'intégration des immobilisations incorporelles
			1011			Comptes d'intégration des brevets, marques de fabrique, droits d'auteur
			1012			Comptes d'intégration des progiciels
			1013			Comptes d'intégration des droits d'exploitation- fonds de commerce
			1019			Comptes d'intégration des autres droits et valeurs incorporelles
		102				Comptes d'intégration des immobilisations corporelles
			1022			Comptes d'intégration des sols- sous-sols
			1023			Comptes d'intégration des immeubles
			1024			Comptes d'intégration des meubles
			1025			Comptes d'intégration des équipements militaires
			1026			Comptes d'intégration des participations- cautionnements
		103				Comptes de contrepartie d'actifs
			1031			Comptes de contrepartie des immobilisations incorporelles
			1032			Comptes de contrepartie des immobilisations corporelles
		104				Comptes d'intégration des comptes d'affectation de recettes
			1041			Comptes d'intégration des budgets annexes
			1042			Comptes de contrepartie des budgets d'autres organismes à autonomie financière

TABLEAU 1-3 : CLASSE 1

CLASSE ARTICLE PARAGRAPHE LIGNE RUBRIQUE SOUS - RUBRIQUE						LIBELLE
		105				Ecart de réévaluation
			1051			Ecart de réévaluation des immobilisations incorporelles
			1052			Ecart de réévaluation des immobilisations corporelles
		106				Ecart d'équivalence
			1061			Ecart d'équivalence sur les titres de participations à l'intérieur
			1062			Ecart d'équivalence sur les titres de participations à l'extérieur
		108				Opérations à caractère financier intégrés
			1081			Emprunts multilatéraux intégrés
			1082			Emprunts bilatéraux intégrés
	11					Report à nouveau
		111				Résultat de l'exercice reporté- budget général
		112				Résultat de l'exercice reporté- comptes spéciaux
		113				Résultat de l'exercice reporté- budgets annexes
	12					Dons projets et legs
		121				Dons projets des institutions internationales
			1211			Dons-projets de la Banque Mondiale
			1212			Dons-projets du FED
			1213			Dons-projets de la BAD
			1214			Dons-projets de la FAO

TABLEAU 1-3 : CLASSE 1

CLASSE ARTICLE PARAGRAPHE LIGNE RUBRIQUE SOUS - RUBRIQUE						LIBELLE
			1215			Dons-projets de l'UNICEF
			1216			Dons-projets du PNUD
			1217			Dons-projets du FNUAP
			1218			Dons-projets du Fonds pour l'environnement mondial
			1219			Dons-projets d'autres organismes internationaux
				12191		Dons-projet de l'UEMOA
				12192		Dons-projet de la CEDEAO
				12199		Autres dons-projets d'autres organismes internationaux
		122				Dons projets des gouvernements affiliés au club de Paris
		123				Dons projets des gouvernements non affiliés au club de Paris
		124				Dons projets des organismes privés extérieurs
			1241			Dons projets des organismes privés européens
			1242			Dons projets des organismes privés américains
			1243			Dons projets des organismes privés asiatiques
			1244			Dons projets des organismes privés africains
			1245			Dons projets des organismes privés océaniques
			1249			Dons-projets d'autres organismes privés extérieurs
		125				Fonds de concours
			1251			Fonds de concours extérieurs
			1252			Fonds de concours intérieurs
			1253			Participation des tiers extérieurs pour des acquisitions ou travaux pour leur compte
			1254			Participation des tiers intérieurs pour des acquisitions ou travaux pour leur compte
		129				Autres dons et legs

TABLEAU 1-3 : CLASSE 1

CLASSE ARTICLE PARAGRAPHE LIGNE RUBRIQUE SOUS - RUBRIQUE						LIBELLE
			1291			Autres dons et legs extérieurs
			1292			Autres dons et legs intérieurs
	13					Résultat de l'exercice
		131				Résultat de l'exercice- budget général
		132				Résultat de l'exercice- comptes spéciaux
		133				Résultat de l'exercice- budgets annexes
	14					Bons du Trésor à plus d'un an
		141				Bons du Trésor sur formule à plus d'un an
			1411			Bons du Trésor sur formule à plus d'un an intérieurs bancaire
			1412			Bons du Trésor sur formule à plus d'un an intérieurs non bancaire
			1413			Bons du Trésor sur formule à plus d'un an extérieurs
		142				Bons du Trésor en compte courant à plus d'un an
			1421			Bons du Trésor en compte courant à plus d'un an intérieurs bancaire
			1422			Bons du Trésor en compte courant à plus d'un an intérieurs non bancaire
			1423			Bons du Trésor en compte courant à plus d'un an extérieurs
		146				Bons du Trésor-Echéances impayées.
			1461			Bons du Trésor sur formule à plus d'un an. Echéances impayées.
				14611		Bons du Trésor sur formule à plus d'un an. Echéances impayées. Capital
				14612		Bons du Trésor sur formule à plus d'un an. Echéances impayées. Intérêts
			1462			Bons du Trésor en compte courant- Echéances impayées
				14621		Bons du Trésor en compte courant à plus d'un an. Échéances impayées. Capital
				14622		Bons du Trésor en compte courant à plus d'un an. Échéances impayées. Intérêts
			1463			Autres bons du Trésor. Échéances impayées

TABLEAU 1-3 : CLASSE 1

CLASSE						LIBELLE
ARTICLE						
PARAGRAPHE						
LIGNE						
RUBRIQUE						
SOUS - RUBRIQUE						
				14631		Autres bons du Trésor. Échéances impayées. Capital
				14632		Autres bons du Trésor intérieurs. Échéances impayées. Intérêts
		149				Autres bons du Trésor
			1491			Autres bons du Trésor intérieurs bancaire
			1492			Autres bons du Trésor intérieurs non bancaire
			1493			Autres bons du Trésor extérieurs
	15					Emprunts projets
		151				Emprunts projets multilatéraux
			1511			Emprunts projets auprès du FMI
			1512			Emprunts-projets auprès de la Banque Mondiale
			1513			Emprunts-projets auprès de la BAD
			1514			Emprunts-projets auprès de l'Union Européenne
			1515			Emprunts-projets auprès de la BOAD
			1516			Emprunts-projets auprès de la BADEA
			1517			Emprunts-projets auprès du Conseil de l'Entente
			1518			Emprunts-projets auprès du Conseil de la Banque Européenne d'Investissement
			1519			Autres emprunts-projets auprès d'autres organismes multilatéraux
				15191		Autres emprunts-projets auprès de la BID
		152				Emprunts projets des gouvernements affiliés au Club de Paris
			1521			Emprunts projets auprès du Gouvernement Allemand
			1522			Emprunts projets auprès du Gouvernement Belge
			1523			Emprunts projets auprès du Gouvernement Canadien
			1524			Emprunts projets auprès du Gouvernement Chinois

TABLEAU 1-3 : CLASSE 1

CLASSE						LIBELLE
ARTICLE						
PARAGRAPHE						
LIGNE						
RUBRIQUE						
SOUS - RUBRIQUE						
			1525			Emprunts projets auprès du Gouvernement Espagnol
			1526			Emprunts projets auprès du Gouvernement Français
			1527			Emprunts projets auprès du Gouvernement Japonais
			1528			Emprunts projets auprès du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique
			1529			Emprunts projets auprès d'autres Gouvernements
		153				Emprunts projets auprès des organismes non affiliés au Club de Paris
		155				Emprunts projets auprès des organismes privés extérieurs
			1551			Emprunts projets auprès des organismes privés européens
			1552			Emprunts projets auprès des organismes privés américains
			1553			Emprunts projets auprès des organismes privés asiatiques
			1554			Emprunts projets auprès des organismes privés africains
			1555			Emprunts projets auprès des organismes privés océaniques
			1556			Emprunts projets auprès des organismes affiliés au Club de Londres
			1559			Emprunts-projets d'autres organismes privés extérieurs
		156				Emprunts projets-Echéances impayées
			1561			Emprunts projets multilatéraux - Echéances impayées
				15611		Emprunts projets multilatéraux - Echéances impayées- Capital
				15612		Emprunts projets multilatéraux - Echéances impayées- Intérêts
			1562			Emprunts projets bilatéraux - Echéances impayées
				15621		Emprunts projets bilatéraux - Echéances impayées- Capital
				15622		Emprunts projets bilatéraux - Echéances impayées- Intérêts
			1563			Emprunts projets auprès des organismes privés extérieurs- Echéances impayées
				15631		Emprunts projets auprès des organismes privés extérieurs- Echéances impayées- Capital

TABLEAU 1-3 : CLASSE 1

CLASSE ARTICLE PARAGRAPHE LIGNE RUBRIQUE SOUS - RUBRIQUE						LIBELLE
				15632		Emprunts projets auprès des organismes privés extérieurs- Echéances impayées- Intérêts
			1564			Emprunts projets à l'intérieur-Echéances impayées.
				15641		Emprunts projets à l'intérieur-Echéances impayées- Capital
				15642		Emprunts projets à l'intérieur-Echéances impayées- Intérêts
			1565			Emprunts projets - Conventions à paiement différés - Echéances impayées
				15651		Emprunts projets - Conventions à paiement différés - Echéances impayées- Capital
				15652		Emprunts projets - Conventions à paiement différés - Echéances impayées- Intérêts
			1566			Emprunts projets rééchelonnés-Echéances impayées
				15661		Emprunts projets rééchelonnés-Echéances impayées - Capital
				15662		Emprunts projets rééchelonnés-Echéances impayées - Intérêts
		157				Emprunts projets à l'intérieur
			1571			Emprunts-projets auprès des institutions financières et du système bancaire intérieur
			1572			Emprunts-projets auprès des entreprises publiques intérieures
			1573			Emprunts-projets sur le marché intérieur
		158				Conventions à paiements différés
			1581			Conventions à paiements différés à l'extérieur
			1581			Conventions à paiements différés à l'intérieur
		159				Emprunts projets rééchelonnés
	16					Emprunts programmes
		161				Emprunts programmes multilatéraux
			1611			Emprunts programmes du FMI
			1612			Emprunts programmes de la Banque Mondiale
			1613			Emprunts programmes de la BAD

TABLEAU 1-3: CLASSE 1

CLASSE						LIBELLE
ARTICLE						
PARAGRAPHE						
LIGNE						
RUBRIQUE						
SOUS - RUBRIQUE						
			1614			Emprunts programmes de l'Union Européenne
			1615			Emprunts-programmes auprès de la BOAD
			1616			Emprunts-programmes auprès de la BADEA
			1617			Emprunts-programmes auprès d'organismes régionaux et sous-régionaux
			1618			Emprunts-programmes auprès du Conseil de la Banque Européenne d'Investissement
			1619			Autres emprunts-programmes auprès d'autres organismes multilatéraux
		162				Emprunts programmes des gouvernements affiliés au Club de Paris
			1621			Emprunts programmes auprès du Gouvernement Allemand
			1622			Emprunts programmes auprès du Gouvernement Belge
			1623			Emprunts programmes auprès du Gouvernement Canadien
			1624			Emprunts programmes auprès du Gouvernement Chinois
			1625			Emprunts programmes auprès du Gouvernement Espagnol
			1626			Emprunts programmes auprès du Gouvernement Français
			1627			Emprunts programmes auprès du Gouvernement Japonais
			1628			Emprunts programmes auprès du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique
			1629			Emprunts programmes auprès d'autres Gouvernements
		163				Emprunts programmes des gouvernements non affiliés au Club de Paris
		166				Emprunts programmes-Echéances impayées
			1661			Emprunts programmes multilatéraux-Echéances impayées
				16611		Emprunts programmes multilatéraux-Echéances impayées- Capital
				16612		Emprunts programmes multilatéraux-Echéances impayées-Intérêts
			1662			Emprunts programmes bilatéraux-Echéances impayées
				16621		Emprunts programmes bilatéraux-Echéances impayées- Capital

TABLEAU 1-3 : CLASSE 1

CLASSE						LIBELLE
ARTICLE						
PARAGRAPHE						
LIGNE						
RUBRIQUE						
SOUS - RUBRIQUE						
				16622		Emprunts programmes bilatéraux-Echéances impayées- Intérêts
			1663			Emprunts programmes bilatéraux rééchelonnés-Echéances impayées
				16631		Emprunts programmes bilatéraux rééchelonnés-Echéances impayées- Capital
				16632		Emprunts programmes bilatéraux rééchelonnés-Echéances impayées-Intérêts
		169				Emprunts programmes rééchelonnés
	17					Autres emprunts
		171				Autres emprunts multilatéraux
		172				Autres emprunts auprès des gouvernements affiliés au Club de Paris
		173				Autres emprunts auprès des gouvernements non affiliés au Club de Paris
		175				Autres emprunts auprès des organismes privés extérieurs
			1751			Autres emprunts auprès des organismes privés extérieurs, EUROBONS
			1759			Autres emprunts auprès des organismes privés extérieurs
		176				Autres emprunts intérieurs
			1761			Autres emprunts intérieurs- Emprunts obligataires
				17611		Autres emprunts intérieurs- Emprunts obligataires. Intérieur bancaire
				17612		Autres emprunts intérieurs- Emprunts obligataires. Intérieur non bancaire
				17613		Autres emprunts intérieurs- Emprunts obligataires. Extérieur
			1762			Autres emprunts intérieurs- Obligations du Trésor
				17621		Autres emprunts intérieurs- Obligations du Trésor. Intérieur bancaire
				17622		Autres emprunts intérieurs- Obligations du Trésor. Intérieur non bancaire
				17623		Autres emprunts intérieurs- Obligations du Trésor. Extérieur
			1763			Autres emprunts intérieurs-Sukuk.
				17631		Autres emprunts intérieurs-Sukuk. Intérieur bancaire

TABLEAU 1-3 : CLASSE 1

CLASSE ARTICLE PARAGRAPHE LIGNE RUBRIQUE SOUS - RUBRIQUE						LIBELLE
				17632		Autres emprunts intérieurs-Sukuk. Intérieur non bancaire
				17633		Autres emprunts intérieurs-Sukuk. Extérieur
			1764			Autres emprunts intérieurs auprès des institutions financières et du système bancaire intérieur
			1765			Autres emprunts intérieurs auprès des entreprises non financières et non bancaires intérieures
			1766			Autres emprunts intérieurs auprès d'autres organismes
			1767			Autres emprunts intérieurs auprès de particuliers
			1769			Autres emprunts intérieurs
				17691		Autres emprunts intérieurs. Intérieur bancaire
				17692		Autres emprunts intérieurs. Intérieur non bancaire
				17693		Autres emprunts intérieurs. Extérieur
		177				Autres emprunts- Echéances impayées
			1771			Autres emprunts-Dettes multilatérales-Echéances Impayées
			1773			Autres emprunts auprès des organismes extérieurs- Echéances impayées
			1774			Autres emprunts intérieurs- Echéances impayées.
			1775			Autres emprunts intérieurs rééchelonnés- Echéances impayées.
		179				Autres emprunts rééchelonnés
	18					Dettes avalisées
		181				Dettes avalisées extérieures
		182				Dettes avalisées intérieures
		186				Dette avalisée. Echéances impayées
			1861			Dette avalisée extérieure. Echéances impayées- Annuité en capital
			1862			Dette avalisée Intérieure. Echéances impayées.
			1863			Autres paiements pour le compte de tiers. Echéances impayées.

TABLEAU 1-3: CLASSE 1

CLASSE ARTICLE PARAGRAPHE LIGNE RUBRIQUE SOUS - RUBRIQUE						LIBELLE
		189				Autres paiements
	19					Provisions pour risques financiers
		191				Provisions pour risques d'exploitation liés au partenariat Public-Privé
		192				Provisions pour risques d'investissement liés au partenariat Public-Privé
		199				Autres provisions pour risque à caractère financier

ANNEXE 2 : CLASSIFICATION DES RECETTES SELON LEUR MODE DE FINANCEMENT

TABLEAU 2-1 : CODIFICATION DES RECETTES SELON LEUR MODE DE FINANCEMENT

CLASSIFICATION ECONOMIQUE DES RECETTES	MODE DE FINANCEMENT	
	SOURCE	TYPE DE FINANCEMENT
XXXXXX	X	X

Légende : X identifie un caractère et le nombre de X représente le nombre de caractères numériques de la codification

TABLEAU 2-2 : CODIFICATION DES SOURCES DE FINANCEMENT

Code	Identifiant
1	Trésor
2	Dons
3	Emprunts intérieurs
4	Emprunts extérieurs
5	Partenariat Public-Privé
...	...
...	...
9	Autres

TABLEAU 2-3 : CODIFICATION DES TYPES DE FINANCEMENT

Code	Identifiant
1	Fonds propres de l'Etat
2	Emprunts règlementés
3	Emprunts rétrocédés
4	Emprunts projets
5	Dons projets
6	Dons programmes
7	Emprunts programmes
...	...
9	Autres

EXEMPLE : TABLEAU DE SYNTHESE DES RECETTES SELON LEUR MODE DE FINANCEMENT

Type de Financement Source de financement	Fonds propres (1)	Emprunts reglementés (2)	Emprunts retrocedés (3)	Emprunts projets (4)	Dons projets (5)	Dons programmes (6)	Emprunts programmes (7)	 (...)	Autres (9)
Trésor (1)	X								
Dons (2)					X	X			
Emprunts intérieurs (3)		X	X	X			X		
Emprunts extérieurs (4)		X	X	X			X		
Partenariat Public-Privé (5)	X								X
.....									
.....									
Autres (9)									X

**NB : - La source de financement et le type de financement sont codifiés sur une table auxiliaire
- Le tableau de synthèse fait le lien entre les sources et les types de financements**

ANNEXE 3: CLASSIFICATION ADMINISTRATIVE

TABLEAU 3-1 : CODIFICATION DE LA SECTION

Nature de la structure	N° d'ordre
X	X X

Légende : X identifie un caractère et le nombre de X représente le nombre de caractères numériques de la codification

TABLEAU 3-2 : CODIFICATION DE LA NATURE DE LA SECTION

Code	Nature de la section
1	Institutions constitutionnelles
2	Ministères d'Etat
3	Ministères
4	Ministères délégués
5	Secrétariats d'Etat
...	...
...	...
9	Autorités administratives indépendantes (Institutions assimilées) et qui ont été élevées au rang de section.

TABLEAU 3-3 : CODIFICATION DU CHAPITRE

CHAPITRE			
GROUPE DE SERVICES		LOCALISATION GEOGRAPHIQUE	
Nombre de caractères	Libellé	Nombre de caractères	Libellé
X	Type de service	XX	Région administrative
XX	Service principal	XXX	Département
XXXX	Service gestionnaire de crédits		

EXEMPLE : TABLEAU DE SYNTHESE DE LA SECTION ET DU CHAPITRE

SECTION	CHAPITRE				
Ministères/ Institutions constitutionnelles et assimilées	Groupe de services			Localisation géographique	
	Type de service : 1-Service central 2-Service déconcentré 3-Service autonome ou décentralisé 4-Structure extérieure à l'administration			Région administrative	
X XX	X			X X	
	Service principal : Catégorie de services destinataires de la dépense			Département	
	X X			X XX	
	Service gestionnaire de crédits : Service destinataire de la dépense				
	X XXX				

Légende : X identifie un caractère et le nombre de X représente le nombre de caractères numériques de la codification

ANNEXE 4 : CLASSIFICATION PAR PROGRAMME

TABLEAU 4-1 : CODIFICATION DES PROGRAMMES

Programme		
Catégorie de budget	Division CFAP	N° ordre
X	X X	X X

Légende : X identifie un caractère et le nombre de X représente le nombre de caractères numériques de la codification.

TABLEAU 4-2 : CODIFICATION DES DOTATIONS

Dotation		
Catégorie de budget	Division CFAP	N° ordre
X	X X	X X

Légende : X identifie un caractère et le nombre de X représente le nombre de caractères numériques de la codification

TABLEAU 4-3 : CODIFICATION DE LA CATEGORIE DE BUDGET

CODE	CATEGORIE DE BUDGET	
1	Programme opérationnel + programme support	BUDGET GENERAL
2	Dotations	
	2-1 - Dotation aux Institutions constitutionnelles et assimilées	
	2-2 – Crédits destinés aux défauts de paiements	
	2-3 – Crédits globaux destinés à couvrir les charges financières de la dette de l'Etat	
	2-4 - Crédits globaux pour des dépenses accidentelles et imprévisibles	
3	Comptes Spéciaux du Trésor :	BUDGET DE L'ETAT
	3-1 - comptes d'affectation spéciale	
	3-2 - comptes de commerce	
	3-3 - comptes de règlement avec les gouvernements étrangers	
	3-4 - comptes de prêts	
	3-5 - comptes d'avances	
	3-6 - comptes de garanties et d'avals	
4	Budgets annexes	
5		
6		

EXEMPLE 1 : SYNTHÈSE DE CODIFICATION DE LA SECTION, DU PROGRAMME ET DU CHAPITRE

SECTION		PROGRAMME			CHAPITRE	
Nature de la structure	N° d'ordre	Catégorie de budget	Division	N° Ordre	Groupe de services	Localisation géographique
Ministère		Programme				
X	X X	X	X X	X X	X XXX	X XX
Ministère de l'Éducation Nationale		Enseignement Secondaire Général				
3	09	1	09	03		

EXEMPLE 2 : SYNTHÈSE DE CODIFICATION DE LA SECTION, DE LA DOTATION ET DU CHAPITRE

SECTION		DOTATION			CHAPITRE	
Nature de la structure	N° d'ordre	Catégorie de budget	Division	N° Ordre	Groupe de services	Localisation géographique
Institution constitutionnelle et assimilée		Dotation				
X	X X	X	X X	X X	X XXX	X XX
Conseil Constitutionnel						
1	01	2	03	01		

ANNEXE 5 : CLASSIFICATION DES FONCTIONS DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES (CFAP 2001)

TABLEAU 5-1 : CODIFICATION DES FONCTIONS DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

Nombre de caractère	Nature fonctionnelle		Nombre de caractère	Nature fonctionnelle
XX	Division		01	Services généraux des administrations publiques
XXX	Groupe		011	Fonctionnement des organes exécutifs et législatifs, affaires financières et fiscales, affaires étrangères
XXXX	Classe		0111	Fonctionnement des organes exécutifs et législatifs

Légende : X identifie un caractère et le nombre de X représente le nombre de caractères numériques de la codification.

TABLEAU 5-2 : CLASSIFICATION DES FONCTIONS DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES (CFAP 2001)

DIVISIONS			LIBELLE
GROUPE			
CLASSE			
01			SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES
	011		Fonctionnement des organes exécutifs et législatifs, affaires financières et fiscales, affaires étrangères
		0111	Fonctionnement des organes exécutifs et législatifs
		0112	Affaires financières et fiscales
		0113	Affaires étrangères
	012		Aide économique extérieure
		0121	Aide économique aux pays en développement ou en transition
		0122	Aide économique par l'intermédiaire d'organisations internationales
	013		Services généraux
		0131	Services généraux de personnel
		0132	Services généraux de planification et de statistique
		0133	Autres services généraux
	014		Recherche fondamentale
		0140	Recherche fondamentale
	015		Recherche-développement concernant des services généraux des administrations publiques
		0150	Recherche-développement concernant les services généraux des administrations publiques
	016		Services généraux des administrations publiques non classé ailleurs (n.c.a.)
		0160	Services généraux des administrations publiques non classé ailleurs (n.c.a.)
	017		Opérations concernant la dette publique
		0170	Opérations concernant la dette publique
	018		Transferts de caractère général entre administrations publiques
		0180	Transferts de caractère général entre administrations publiques
02			DEFENSE
	021		Défense militaire
		0210	Défense militaire
	022		Défense civile
		0220	Défense civile
	023		Aide militaire à des pays étrangers
		0230	Aide militaire à des pays étrangers
	024		Recherche-développement concernant la défense
		0240	Recherche-développement concernant la défense
	025		Défense non classé ailleurs (n.c.a.)
		0250	Défense non classé ailleurs (n.c.a.)
03			ORDRE ET SECURITE PUBLICS
	031		Services de police
		0310	Services de police

TABLEAU 5-2 : CFAP (2001)

DIVISIONS			LIBELLE
GROUPES			
CLASSES			
	032		Services de protection civile
		0320	Services de protection civile
	033		Tribunaux
		0330	Tribunaux
	034		Administration pénitentiaire
		0340	Administration pénitentiaire
	035		Recherche-développement concernant l'ordre et la sécurité publics
		0350	Recherche-développement concernant l'ordre et la sécurité publics
	036		Ordre et sécurité publics non classé ailleurs (n.c.a.)
		0360	Ordre et sécurité publics non classé ailleurs (n.c.a.)
04			AFFAIRES ECONOMIQUES
	041		Tutelle de l'économie générale, des échanges et de l'emploi
		0411	Tutelle de l'économie générale et des échanges
		0412	Affaires générales concernant l'emploi
	042		Agriculture, sylviculture, pêche et chasse
		0421	Agriculture
		0422	Sylviculture
		0423	Pêche et chasse
	043		Combustibles et énergie
		0431	Charbon et autres combustibles minéraux solides
		0432	Pétrole et gaz naturel
		0433	Combustible nucléaire
		0434	Autres combustibles
		0435	Électricité
		0436	Énergie non électrique
	044		Industries extractives et manufacturières, construction
		0441	Extraction de ressources minérales autres que les combustibles minéraux
		0442	Industries manufacturières
		0443	Construction
	045		Transports
		0451	Transports routiers
		0452	Transports par voie d'eau
		0453	Transports par voie ferrée
		0454	Transports aériens
		0455	Pipelines et systèmes de transport divers
	046		Communications
		0460	Communications

TABLEAU 5-2 : CFAP (2001)

DIVISIONS GROUPE CLASSES		LIBELLE
	047	Autres branches d'activité
	0471	Distribution, entrepôts et magasins
	0472	Hôtellerie et restauration
	0473	Tourisme
	0474	Projets de développement polyvalents
	048	Recherche-développement concernant les affaires économiques
	0481	Recherche-développement concernant la tutelle de l'économie générale, des échanges et de l'emploi
	0482	Recherche-développement concernant l'agriculture, la sylviculture, la pêche et la chasse
	0483	Recherche-développement concernant les combustibles et l'énergie
	0484	Recherche-développement concernant les industries extractives et manufacturières et la construction
	0485	Recherche-développement concernant les transports
	0486	Recherche-développement concernant les communications
	0487	Recherche-développement concernant d'autres branches d'activité
	049	Affaires économiques non classé ailleurs (n.c.a.)
	0490	Affaires économiques non classé ailleurs (n.c.a.)
05		PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
	051	Gestion des déchets
	0510	Gestion des déchets
	052	Gestion des eaux usées
	0520	Gestion des eaux usées
	053	Lutte contre la pollution
	0530	Lutte contre la pollution
	054	Préservation de la diversité biologique et protection de la nature
	0540	Préservation de la diversité biologique et protection de la nature
	055	Recherche-développement dans le domaine de la protection de l'environnement
	0550	Recherche-développement dans le domaine de la protection de l'environnement
	056	Protection de l'environnement non classé ailleurs (n.c.a.)
	0560	Protection de l'environnement non classé ailleurs (n.c.a.)
06		LOGEMENT ET EQUIPEMENTS COLLECTIFS
	061	Logement
	0610	Logement
	062	Équipements collectifs
	0620	Équipements collectifs
	063	Alimentation en eau
	0630	Alimentation en eau

TABLEAU 5-2 : CFAP (2001)

DIVISIONS GROUPES CLASSES			LIBELLE
	064		Éclairage public
		0640	Éclairage public
	065		Recherche-développement dans le domaine du logement et des équipements collectifs
		0650	Recherche-développement dans le domaine du logement et des équipements collectifs
	066		Logement et équipements collectifs n.c.a ;
		0660	Logement et équipements collectifs n.c.a ;
07			SANTE
	071		Produits, appareils et matériels médicaux
		0711	Produits pharmaceutiques
		0712	Produits médicaux divers
		0713	Appareils et matériel thérapeutiques
	072		Services ambulatoires
		0721	Services de médecine générale
		0722	Services de médecine spécialisée
		0723	Services dentaires
		0724	Services paramédicaux
	073		Services hospitaliers
		0731	Services hospitaliers généraux
		0732	Services hospitaliers spécialisés
		0733	Services des dispensaires et des maternités
		0734	Services des maisons de repos et des maisons de santé
	074		Services de santé publique
		0740	Services de santé publique
	075		Recherche-développement dans le domaine de la santé
		0750	Recherche-développement dans le domaine de la santé
	076		Santé non classé ailleurs (n.c.a.)
		0760	Santé non classé ailleurs (n.c.a.)
08			LOISIRS, CULTURE ET CULTE
	081		Services récréatifs et sportifs
		0810	Services récréatifs et sportifs
	082		Services culturels
		0820	Services culturels
	083		Services de radiodiffusion, de télévision et d'édition
		0830	Services de radiodiffusion, de télévision et d'édition
	084		Culte et autres services communautaires
		0840	Culte et autres services communautaires

TABLEAU 5-2 : CFAP (2001)

DIVISIONS GROUPES CLASSES			LIBELLE
	085		Recherche-développement dans le domaine des loisirs, de la culture et du culte
		0850	Recherche-développement dans le domaine des loisirs, de la culture et du culte
	086		Loisirs, culture et culte non classé ailleurs (n.c.a.)
		0860	Loisirs, culture et culte non classé ailleurs (n.c.a.)
09			ENSEIGNEMENT
	091		Enseignement préélémentaire et primaire
		0911	Enseignement préélémentaire
		0912	Enseignement primaire
	092		Enseignement secondaire
		0921	Premier cycle de l'enseignement secondaire
		0922	Deuxième cycle de l'enseignement secondaire
	093		Enseignement postsecondaire non supérieur
		0930	Enseignement postsecondaire non supérieur
	094		Enseignement supérieur
		0941	Enseignement supérieur non doctoral
		0942	Enseignement supérieur doctoral
	095		Enseignement non défini par niveau
		0950	Enseignement non défini par niveau
	096		Services annexes à l'enseignement
		0960	Services annexes à l'enseignement
	097		Recherche-développement dans le domaine de l'enseignement
		0970	Recherche-développement dans le domaine de l'enseignement
	098		Enseignement non classé ailleurs (n.c.a.)
		0980	Enseignement non classé ailleurs (n.c.a.)
10			PROTECTION SOCIALE
	101		Maladie et invalidité
		1011	Maladie
		1012	Invalidité
	102		Vieillesse
		1020	Vieillesse
	103		Survivants
		1030	Survivants
	104		Famille et enfants
		1040	Famille et enfants
	105		Chômage
		1050	Chômage

TABLEAU 5-2 : CFAP (2001)

DIVISIONS GROUPES CLASSES			LIBELLE
	106		Logement
		1060	Logement
	107		Exclusion sociale non classé ailleurs (n.c.a.)
		1070	Exclusion sociale non classé ailleurs (n.c.a.)
	108		Recherche-développement dans le domaine de la protection sociale
		1080	Recherche-développement dans le domaine de la protection sociale
	109		Protection sociale non classé ailleurs (n.c.a.)
		1090	Protection sociale non classé ailleurs (n.c.a.)

ANNEXE 6 : CLASSIFICATION DES DEPENSES SELON LEUR NATURE ECONOMIQUE

TABLEAU 6-1 : CODIFICATION DES DEPENSES SELON LEUR NATURE ECONOMIQUE

Nombre de caractère	Nature économique		Nombre de caractères	Nature économique
X	Classe comptable		6	Comptes des charges
XX	Article		65	Charges exceptionnelles
XXX	Paragraphe		651	Annulation de produits constatés au cours des années antérieures
XXXX	Ligne		6513	Remboursement de droits et taxes à l'exportation
XXXXX	Rubrique		65131	Remboursement de droits uniques de sortie sur produits agricoles et dérivés
XXXXXX	Sous-Rubrique		651311	Remboursement de droits uniques de sortie sur les bois

Légende : X identifie un caractère et le nombre de X représente le nombre de caractères numériques de la codification.

TABLEAU 6-2 : CLASSE 6

CLASSE						LIBELLE
ARTICLE						
PARAGRAPHE						
LIGNE						
RUBRIQUE						
SOUS - RUBRIQUE						
6						COMPTES DE CHARGES
	60					Achats de biens
		601				Matières, matériels et fournitures
			6011			Achats de petits matériels, fournitures de bureau et documentation
			6012			Achats de carburants et lubrifiants
			6013			Achats de carburants et lubrifiants pour les avions, navires et autres véhicules spéciaux
			6014			Achats de fournitures et consommables pour le matériel informatique
			6015			Achats de petits matériels et fournitures techniques
			6016			Achats d'alimentation (non destinés au personnel)
			6017			Achats d'habillement (hors personnel)
			6018			Achats de produits pharmaceutiques, médicaux et vétérinaires
			6019			Autres achats de fournitures
		603				Variations de stocks et biens fongibles achetés
			6031			Variations de stocks de marchandises
			6032			Variations de stocks de matières premières
			6033			Variations de stocks d'autres approvisionnements
				60331		Matières consommables
				60332		Carburant et lubrifiants
				60333		Fournitures de bureau
			6034			Variations de stocks des produits et services en cours
			6035			Variations de stocks des produits finis
		605				Eau, électricité, gaz et autres sources d'énergies
			6051			Branchements et raccordement des compteurs

TABLEAU 6-2 : CLASSE 6

CLASSE						LIBELLE
ARTICLE						
PARAGRAPHE						
LIGNE						
RUBRIQUE						
SOUS - RUBRIQUE						
			6052			Abonnements et consommation d'eau
			6053			Abonnements et consommation d'électricité
			6054			Abonnements et consommation de gaz
			6059			Autres sources d'énergie
		606				Matériels et fournitures spécifiques
		609				Autres achats de biens
	61					Acquisitions de services
		611				Frais de transport et de mission
			6111			Frais de transport des agents en mission à l'intérieur
			6112			Indemnités de mission à l'intérieur
			6113			Frais de transport des agents en mission à l'étranger
			6114			Indemnités de mission à l'étranger
			6115			Frais de transport des missionnaires non agents de l'Etat
			6116			Indemnités de mission des missionnaires non agents de l'Etat
			6117			Frais de transports des étudiants
			6118			Frais de voyage des coopérants et autres expatriés
			6119			Autres frais de transport et de mission
		612				Loyers et charges locatives
			6121			Loyers et charges locatives des locaux (hors logements de personnel)
			6122			Loyers avec option d'achat
			6123			Location machines et matériel technique
			6124			Locations de matériel informatique
			6125			Location centraux téléphoniques, téléphones, télécopieurs et matériels de télécommunication
			6127			Locations de véhicules

TABLEAU 6-2 : CLASSE 6

CLASSE ARTICLE PARAGRAPHE LIGNE RUBRIQUE SOUS - RUBRIQUE						LIBELLE
			6129			Autres locations
		614				Entretien et maintenance
			6141			Entretien des locaux (y compris matériel et fournitures d'entretien)
			6142			Entretien des ascenseurs
			6143			Entretien des installations électriques, climatiseurs, sanitaires et plomberies
			6144			Entretien et maintenance des mobiliers et matériels informatiques
			6145			Entretien et maintenance des centraux téléphoniques, téléphones, télécopieurs et matériel de télécommunication
			6146			Entretien et maintenance des mobiliers et matériels (sauf informatiques)
			6147			Entretien et réparation des véhicules, pneumatiques
			6148			Entretien et maintenance des avions, navires et autres véhicules spéciaux
			6149			Autres dépenses d'entretien et de maintenance
		615				Assurances
			6151			Assurances des immeubles
			6152			Assurances des véhicules automobiles, <u>véhicules à 2 roues et tricycles</u>
			6153			Assurances des avions, navires et autres véhicules spéciaux
			6154			Assurances des matériels et installations techniques
			6159			Autres assurances
		617				Frais de relations publiques
			6173			Echantillons
			6174			Foires et expositions
			6175			Publications
			6176			Cadeaux à la clientèle
			6177			Frais de colloque, séminaires, conférences
			6179			Autres frais de relations publiques

TABLEAU 6-2 : CLASSE 6

CLASSE						LIBELLE
ARTICLE						
PARAGRAPHE						
LIGNE						
RUBRIQUE						
SOUS - RUBRIQUE						
		618				Dépenses de communication
			6181			Abonnements et consommations de téléphone, et d'autres télécommunications
			6182			Abonnements et consommations de radiocommunication
			6183			Abonnements et consommations Internet
			6184			Affranchissement du courrier et autres frais de correspondance
			6185			Valise diplomatique
			6186			Franchises militaires
			6187			Communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité
			6189			Autres dépenses de communication
		619				Autres acquisitions de services
62						Autres services
		621				Frais bancaires
		622				Prestations de services
			6221			Rémunérations de prestations extérieures
			6222			Honoraires et frais annexes
			6223			Frais d'actes et de contentieux, frais de justice
			6224			Frais de formation au profit des tiers
			6225			Services extérieurs de gardiennage
			6226			Commissions pour contrôle, analyse et certification
			6227			Frais d'audit et contrôle
			6229			Autres prestations de services
		623				Frais de formation du personnel
			6231			Prestation des organismes de formation résidents

TABLEAU 6-2 : CLASSE 6

CLASSE						LIBELLE
ARTICLE						
PARAGRAPHE						
LIGNE						
RUBRIQUE						
SOUS - RUBRIQUE						
			6232			Prestation des organismes de formation non-résidents
			6233			Indemnités de formation à l'étranger
			6234			Transport des agents en formation à l'étranger
			6235			Indemnités de formation à l'intérieur
			6236			Transport des agents en formation à l'intérieur
			6239			Autres frais de formation du personnel
		624				Redevances pour brevets, licences et logiciels
			6241			Redevances pour brevets, licences et logiciels
		629				Autres services
			6291			Impôts, taxes et versements assimilés
			6292			Frais de réception, de fêtes et de cérémonies
			6293			Frais d'élection
			6294			Fonds spéciaux
			6295			Actions et interventions urgentes
			6299			Autres services
	63					Subventions
		631				Subventions aux établissements publics
			6311			Subventions d'équilibre - Personnel
			6312			Subventions d'équilibre - Achats de biens et services
			6313			Subventions - Primes à l'exportation
			6314			Subventions - Soutien des prix
		632				Subventions aux entreprises publiques
			6321			Subventions d'équilibre - Personnel

TABLEAU 6-2 : CLASSE 6

CLASSE						LIBELLE
ARTICLE						
PARAGRAPHE						
LIGNE						
RUBRIQUE						
SOUS - RUBRIQUE						
			6322			Subventions d'équilibre - Achats de biens et services
			6323			Subventions - Primes à l'exportation
			6324			Subventions - Soutien des prix
		633				Subventions aux entreprises privées
			6331			Subventions d'équilibre - Personnel
			6332			Subventions d'équilibre - Achats de biens et services
			6333			Subventions - Primes à l'exportation
			6334			Subventions - Soutien des prix
			6335			Subventions de soutien d'activités d'intérêt national
			6336			Subventions de soutien d'activités d'intérêt local
		634				Subventions aux institutions financières
			6341			Subventions d'équilibre - Personnel
			6342			Subventions d'équilibre - Achats de biens et services
		639				Subventions à d'autres catégories de bénéficiaires
			6391			Subventions d'équilibre - Personnel
			6392			Subventions d'équilibre - Achats de biens et services
	64					Transferts
		641				Transferts aux Etablissements Publics Nationaux
			6411			Transferts aux EPA
				64111		Transferts pour dépenses de personnel
				64112		Transferts pour achat de biens et services
				64113		Transferts pour dépenses en capital
			6412			Transferts aux EPIC

TABLEAU 6-2 : CLASSE 6

CLASSE						LIBELLE
ARTICLE						
PARAGRAPHE						
LIGNE						
RUBRIQUE						
SOUS - RUBRIQUE						
				64121		Transferts pour dépenses de personnel
				64122		Transferts pour achat de biens et services
				64122		Transferts pour achat de biens et services
				64123		Transferts pour dépenses en capital
		642				Transferts aux Collectivités Territoriales
			6421			Transferts aux Districts Autonomes
				64121		Transferts pour dépenses de personnel
				64122		Transferts pour dépenses en capital
				64123		Transferts pour achat de biens et services
			6422			Transferts aux Régions
				64221		Transferts pour dépenses de personnel
				64222		Transferts pour dépenses en capital
				64223		Transferts pour achat de biens et services
			6423			Transferts aux Communes
				64231		Transferts pour dépenses de personnel
				64232		Transferts pour dépenses en capital
				64233		Transferts pour achat de biens et services
			6424			Transferts aux Départements
				64241		Transferts pour dépenses de personnel
				64242		Transferts pour dépenses en capital
				64243		Transferts pour achat de biens et services
			6425			Transferts aux Communautés Rurales
				64251		Transferts pour dépenses de personnel

TABLEAU 6-2 : CLASSE 6

CLASSE						LIBELLE
ARTICLE						
PARAGRAPHE						
LIGNE						
RUBRIQUE						
SOUS - RUBRIQUE						
				64252		Transferts pour dépenses en capital
				64253		Transferts pour achat de biens et services
		643				Transferts aux administrations publiques
			6431			Transferts aux Fonds Autonomes
			6432			Transferts aux Institutions Nationales
		644				Transferts aux institutions à but non lucratif
			6441			Transferts aux ONG
			6442			Transferts aux institutions éducatives et médico-sociales
			6443			Transferts aux associations et autres organismes non lucratifs
			6444			Transferts aux organismes non lucratifs en vue de manifestations ou congrès
		645				Transferts aux ménages
			6451			Bourses en Côte d'Ivoire
			6452			Frais annexes aux bourses en Côte d'Ivoire
			6453			Pécules et indemnités aux stagiaires et élèves hors fonctionnaires
			6454			Bourses à l'étranger
			6455			Frais annexes aux bourses à l'étranger
			6456			Contribution aux frais de transport des élèves et étudiants
			6457			Allocations chômage
			6458			Aides et secours aux sinistrés et indigents
				64581		Aides et secours aux sinistrés
				64582		Aides et secours aux indigents
			6459			Autres transferts aux ménages
		646				Transferts aux autorités supranationales et contributions aux organisations internationales

TABLEAU 6-2 : CLASSE 6

CLASSE						LIBELLE
ARTICLE						
PARAGRAPHE						
LIGNE						
RUBRIQUE						
SOUS - RUBRIQUE						
			6461			Transferts aux autorités supranationales
			6462			Contributions aux organisations internationales
		647				Transferts à d'autres budgets
			6471			Transferts aux Budgets annexes
			6472			Transferts aux Comptes d'affectation spéciale
			6473			Transferts aux Comptes de commerce
			6474			Transferts aux Comptes de règlement avec les gouvernements ou autres organismes étrangers
			6475			Transferts aux Comptes d'opérations monétaires
			6476			Transferts aux Comptes de prêts
			6477			Transferts aux Comptes d'avances
			6478			Transferts aux Comptes de garanties et d'aval
		648				Pensions de retraites des fonctionnaires et autres agents de l'Etat
			6481			Pensions de retraite des fonctionnaires CGRAE
			6482			Pensions de retraite des autres agents de l'Etat CNPS
		649				Autres transferts
			6491			Rentes
			6499			Autres transferts
	65					Charges exceptionnelles
		651				Annulation de produits constatés au cours des années antérieures
			6511			Remboursements de TVA
			6512			Remboursements droits et taxes à l'importation
			6513			Remboursements de droits et taxes à l'exportation
				65131		Remboursements de droits uniques de sortie sur produits agricoles et dérivés
					651311	Remboursement de droits uniques de sortie sur les bois

TABLEAU 6-2 : CLASSE 6

CLASSE ARTICLE PARAGRAPHE LIGNE RUBRIQUE SOUS - RUBRIQUE						LIBELLE
					651312	Remboursement de droits uniques de sortie sur le café
					651313	Remboursement de droits uniques de sortie sur le cacao
					651314	Remboursement de droits uniques de sortie sur l'anacarde
					651315	Remboursement de droits uniques de sortie sur la cola
					651316	Remboursement de droits uniques de sortie sur le caoutchouc
					651319	Remboursement de droits uniques de sortie sur autres produits agricoles et dérivés
				65132		Remboursements de droits de sortie sur minerais
					651321	Remboursement de droits de sortie sur le diamant
					651322	Remboursement de droits de sortie sur l'or
					651329	Remboursement de droits de sortie sur autres minerais
			6514			Reversements sur recettes
			6516			Reversements sur commissions pour contrôle, analyse et certification
			6519			Autres annulations, reversements et restitutions
		652				Condamnations et transactions
			6521			Indemnisations et transactions amiables
			6522			Dépenses consécutives à des jugements et condamnations
			6523			Indemnités d'éviction
		654				Valeurs comptables des immobilisations cédées, mises au rebut ou admises en non-valeur
			6541			Valeurs comptables des immobilisations cédées
			6542			Valeurs comptables des immobilisations mises au rebut
			6543			Valeurs comptables des immobilisations admises en non-valeur
		659				Autres charges exceptionnelles
			6599			Autres charges exceptionnelles

TABLEAU 6-2 : CLASSE 6

CLASSE						LIBELLE
ARTICLE						
PARAGRAPHE						
LIGNE						
RUBRIQUE						
SOUS - RUBRIQUE						
	66					Charges de personnel
		661				Traitement et salaires en espèces
			6611			Fonctionnaires de catégorie A
			6612			Fonctionnaires de catégorie B
			6613			Fonctionnaires de catégorie C
			6614			Fonctionnaires de catégorie D
			6615			Policiers
			6616			Magistrats
			6617			Traitement de base des militaires
			6618			Rémunération des techniciens étrangers militaires
			6619			Autres catégories de fonctionnaires et agents de l'Etat
		662				Rémunérations des autres catégories de personnel
			6621			Rémunérations du personnel sous contrat et des décisionnaires
			6622			Rémunérations du personnel occasionnel
			6623			Rémunérations des gens de maison
			6624			Rémunérations du personnel sous contrat en poste à l'étranger
			6625			Rémunérations de techniciens et experts étrangers
			6626			Pécule hommes de troupe
		663				Primes et indemnités
			6631			Indemnités de fonction
			6632			Indemnités de logement
			6633			Indemnités de résidence
			6634			Indemnités de responsabilité

TABLEAU 6-2 : CLASSE 6

CLASSE						LIBELLE
ARTICLE						
PARAGRAPHE						
LIGNE						
RUBRIQUE						
SOUS - RUBRIQUE						
			6635			Indemnités de transport
			6636			Indemnités de mutation
			6637			Indemnités de départ à la retraite
			6638			Indemnités d'utilisation des véhicules personnels des agents de l'Etat
			6639			Autres primes et indemnités (dont indemnités de correction)
		664				Cotisations sociales
			6641			Cotisations retraite des personnels sous statut
			6642			Cotisations retraite des personnels militaires
			6643			Cotisations CNPS des agents contractuels et décisionnaires
			6649			Cotisations sociales non ventilées
		665				Avantages en nature au personnel
			6651			Frais d'alimentation du personnel
			6652			Frais d'habillement du personnel
			6653			Frais de scolarité du personnel des ambassades
			6654			Baux administratifs des logements de fonction
			6655			Participation aux abonnements payés aux transporteurs pour le personnel
			6656			Assurances maladie en faveur du personnel
			6657			Frais d'hospitalisation d'urgence et d'évacuation sanitaire à l'étranger
			6658			Frais d'obsèques du personnel
			6659			Autres avantages en nature
		666				Prestations sociales
			6661			Allocations familiales

TABLEAU 6-2 : CLASSE 6

CLASSE						LIBELLE
ARTICLE						
PARAGRAPHE						
LIGNE						
RUBRIQUE						
SOUS - RUBRIQUE						
			6669			Autres prestations sociales
		669				Autres dépenses de personnel
			6691			Récompenses aux agents de l'Etat lauréats de prix
			6699			Dépenses de personnel non ventilées
	67					Intérêts et frais financiers
		671				Intérêts et frais financiers sur la dette
			6711			Intérêts et frais financiers - dette multilatérale
			6712			Intérêts et frais financiers - dette bilatérale
			6714			Intérêts et frais financiers - organismes privés extérieurs
			6717			Intérêts et frais financiers - dette intérieure
			6718			Intérêts et frais financiers sur conventions à paiement différé
			6719			Intérêts et frais financiers sur dette extérieure rééchelonnée
		672				Pertes sur cessions de titres de placement
		676				Pertes de change
			6761			Pertes de change sur dette extérieure
			6769			Autres pertes de change
		679				Autres intérêts et frais bancaires
	68					Dotations aux amortissements
		681				Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles
			6811			Dotations aux amortissements des frais de recherche et de développement
			6812			Dotations aux amortissements des brevets, marques de fabrique, droits d'auteur
			6813			Dotations aux amortissements de la conception de systèmes d'organisation et des progiciels
			6814			Dotations aux amortissements des droits d'exploitation- Fonds de commerce

TABLEAU 6-2 : CLASSE 6

CLASSE						LIBELLE
ARTICLE						
PARAGRAPHE						
LIGNE						
RUBRIQUE						
SOUS - RUBRIQUE						
			6815			Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles pour le compte de tiers-acquisitions et travaux
			6816			Dotations aux amortissements des autres droits et valeurs incorporels
		682				Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles
			6821			Dotations aux amortissements des acquisitions et aménagements des sols et sous-sols
			6822			Dotations aux amortissements des acquisitions, constructions et grosses réparations des immeubles
			6823			Dotations aux amortissements des acquisitions et grosses réparations du matériel et mobilier
			6824			Dotations aux amortissements des équipements militaires
			6825			Dotations aux amortissements des prises de participation et cautionnements
			6826			Dotations aux amortissements des prêts et avances
	69					Dotations aux provisions
		691				Dotations aux provisions pour dépréciation
			6911			Dotations aux provisions pour dépréciation des brevets, marques de fabrique, droits d'auteur
			6912			Dotations aux provisions pour dépréciation de la conception de systèmes d'organisation et des progiciels
			6913			Dotations aux provisions pour dépréciation des droits d'exploitation- Fonds de commerce
			6914			Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles pour le compte de tiers-acquisitions et travaux
			6915			Dotations aux provisions pour dépréciation des autres droits et valeurs incorporels
		692				Dotations aux provisions à caractère financier
			6926			Dotations aux provisions pour dépréciation des prises de participation et cautionnements
			6927			Dotations aux provisions pour dépréciation des prêts et avances

TABLEAU 6-3 : CLASSE 2

CLASSE						LIBELLE
ARTICLE						
PARAGRAPHE						
LIGNE						
RUBRIQUE						
SOUS - RUBRIQUE						
2						COMPTES D'IMMOBILISATIONS
	21					Immobilisations incorporelles
		211				Frais de recherche et de développement
			2111			Frais de Recherche en vue de la valorisation des ressources humaines
			2112			Frais de recherche et de développement médical
			2113			Frais de recherche et de développement en environnement, météorologique, forestier
			2114			Frais de recherche et de développement agricole et halieutique
			2115			Frais de recherche et de développement minier, énergétique, géologique et hydraulique
			2116			Frais de recherche et de développement industriel
			2117			Frais de recherche et de développement des infrastructures et Technologies de l'Information et de la Communication
			2118			Frais de recherche et de développement touristique, sportif, culturel et social
			2119			Autres Frais de recherche et de développement
		212				Brevets, marques de fabrique, droits d'auteur
			2121			Brevets
			2122			Marques de fabrique
			2123			Droits d'auteur
			2124			Licences
			2129			Autres droits de propriété
		213				Conception de systèmes d'organisation - progiciels
		214				Droits d'exploitation- Fonds de commerce
		218				Immobilisations incorporelles pour le compte de tiers-acquisitions et travaux
		219				Autres droits et valeurs incorporels

TABLEAU 6-3 : CLASSE 2

CLASSE ARTICLE PARAGRAPHE LIGNE RUBRIQUE SOUS - RUBRIQUE						LIBELLE
	22					Acquisitions et aménagements des sols et sous- sols
		221				Terrains
			2211			Acquisitions de terrains
			2212			Aménagements de terrains
			2213			Constructions de clôture
		222				Sous-sols, gisements et carrières
			2221			Sous-sols
			2222			Gisements
			2223			Carrières
		223				Plantations et forêts
		224				Plans d'eau
		228				Acquisitions et aménagement de sols et sous-sols pour le compte de tiers
		229				Autres acquisitions et aménagements
	23					Acquisitions, constructions et grosses réparations des immeubles
		231				Bâtiments administratifs à usage de bureau
		232				Bâtiments administratifs à usage de logement
			2321			Logements de fonction
			2322			Logements d'astreinte (y compris cités policières, cités pénitentiaires, sapeurs-pompiers ...)
			2323			Cellules à usage pénitentiaire
			2324			Internats
			2325			Cités universitaires et de grandes écoles
			2329			Autres bâtiments administratifs à usage de logement

TABLEAU 6-3 : CLASSE 2

CLASSE						LIBELLE
ARTICLE						
PARAGRAPHE						
LIGNE						
RUBRIQUE						
SOUS - RUBRIQUE						
		233				Bâtiments administratifs à usage technique
			2331			Salles de classe et amphithéâtres
			2332			Salles spécialisées, laboratoires
			2333			Hôpitaux, centres de santé
			2334			Aires de jeux, installations récréatives et sportives
		234				Ouvrages
			2341			Ponts
			2342			Ouvrages hydrauliques, barrages et digues
			2343			Réseaux d'eau
			2344			Réseaux d'assainissement
			2345			Réseaux d'électricité
			2346			Monuments et ouvrages historiques
		235				Infrastructures
			2351			Infrastructures routières
			2352			Infrastructures ferroviaires
			2353			Infrastructures fluviales, lagunaires et portuaires
			2354			Infrastructures aéroportuaires
			2355			Réseaux téléphoniques et de télécommunication
		236				Réseaux informatiques
		238				Immeubles acquisitions, constructions et grosses réparations pour le compte de tiers
		239				Divers bâtiments- Installations techniques-Agencements

TABLEAU 6-3 : CLASSE 2

CLASSE						LIBELLE
ARTICLE						
PARAGRAPHE						
LIGNE						
RUBRIQUE						
SOUS - RUBRIQUE						
	24					Acquisitions et grosses réparations du matériel et mobilier
		241				Mobilier et matériel de logement et de bureau (autre qu'informatique)
			2411			Mobilier et matériel de bureau (autre qu'informatique)
			2412			Mobilier et matériel de logement
			2413			Mobilier et matériel scolaire et universitaire
			2419			Autres Mobilier et matériel de logement et de bureau (autre qu'informatique)
		242				Matériel informatique de bureau
			2421			Matériel informatique
			2422			Vidéo projecteur
			2429			Autres Matériels informatiques de bureau
		243				Matériel de transport de service et de fonction
			2431			Voitures de fonction
			2432			Voitures de service ou de liaison
			2433			Véhicules à 2 roues et tricycles
			2439			Autres matériels de transport de service et de fonction
		244				Matériel et outillage techniques
			2441			Matériel et outillage industriel
			2442			Matériel et outillage de travaux publics
			2443			Matériel et outillage agricole et forestier
			2444			Matériel bio-médical
			2445			Matériel et outillage audiovisuel et télécommunications
			2446			Matériel et outillage minier, énergétique et hydraulique
			2447			Matériel de sécurité et de sûreté

TABLEAU 6-3 : CLASSE 2

CLASSE						LIBELLE
ARTICLE						
PARAGRAPHE						
LIGNE						
RUBRIQUE						
SOUS - RUBRIQUE						
			2449			Autres matériels et outillages techniques
		245				Matériel de transport en commun et de marchandises
			2451			Véhicules de transports en commun (autocars, autobus, minicars)
			2452			Véhicules de transports utilitaires (<u>ambulances</u> , camions, camionnettes, <u>corbillards</u>)
			2453			Matériel de transport ferroviaire
			2454			Matériel de transport fluvial
			2455			Matériel de transport maritime
			2456			Matériel de transport aérien
			2459			Autres matériels de transport en commun et de marchandises
		246				Collections-œuvres d'art
			2461			Peintures
			2462			Sculptures
			2463			Photographies et audiovisuel
			2464			Littérature
			2465			Architectures
			2469			Autres collections- œuvres d'art
		247				Stocks stratégiques ou d'urgence
			2471			Stocks stratégiques ou d'urgence de carburants
			2472			Stocks de céréales et autres produits alimentaires essentiels
			2473			Stocks de régulation des marchés
			2474			Stocks de produits pharmaceutiques
			2479			Autres stocks

TABLEAU 6-3 : CLASSE 2

CLASSE						LIBELLE
ARTICLE						
PARAGRAPHE						
LIGNE						
RUBRIQUE						
SOUS - RUBRIQUE						
		248				Cheptel
			2481			Cheptel de trait
			2482			Cheptel de reproduction
			2489			Autres cheptels
	25					Equipements militaires
		251				Bâtiments militaires
		252				Ouvrages et infrastructures militaires
		253				Mobiliers, matériels militaires et équipements
			2531			Mobilier
			2532			Matériel et outillage (autre qu'informatique)
			2533			Matériel informatique
			2534			Voitures de fonction ou de service
			2535			Véhicules de transports en commun militaires
			2536			Véhicules de transports utilitaires militaires
			2537			Matériels de transport fluvial et maritime militaires
				25371		Matériels de transport fluvial militaires
				25372		Matériels de transport maritime militaires
			2538			Matériels de transport aérien militaires
			2539			Autres équipements militaires
	26					Prises de participation et cautionnements
		261				Prises de participation à l'intérieur
			2611			Prises de participations dans des entreprises publiques nationales

TABLEAU 6-3 : CLASSE 2

CLASSE						LIBELLE
ARTICLE						
PARAGRAPHE						
LIGNE						
RUBRIQUE SOUS - RUBRIQUE						
			2612			Prises de participations dans des institutions financières nationales
			2613			Prises de participations dans d'autres secteurs de l'économie
			2619			Autres prises de participations à l'intérieur
				26191		Prises de participations, p/cpte d'entreprises publiques nationales
				26192		Prises de participations, p/cpte d'institutions financières nationales
				26193		Prises de participations, p/cpte d'autres secteurs de l'économie
				26194		Prises de participations, pour le compte de tiers extérieurs
				26199		Autres prises de participations, pour le compte de tiers
		262				Prises de participation à l'extérieur
		264				Cautionnements
	27					Prêts et avances
		271				Avances aux administrations publiques
			2711			Avances aux Sociétés d'Etat
			2712			Avances aux Sociétés d'Economie Mixte
			2713			Avances aux institutions financières
			2714			Avances aux entreprises privées non financières
			2715			Avances au personnel pour achats de logements
			2716			Avances au personnel pour achats de véhicules
			2717			Avances à l'étranger
			2719			Autres avances
		272				Prêts à d'autres administrations publiques
		273				Prêts aux entreprises publiques non financières

TABLEAU 6-3 : CLASSE 2

CLASSE						LIBELLE
ARTICLE						
PARAGRAPHE						
LIGNE						
RUBRIQUE						
SOUS - RUBRIQUE						
			2731			Prêts aux Sociétés d'Etat
			2732			Prêts aux Sociétés d'Economie Mixte
		274				Prêts aux institutions financières
			2741			Prêts aux institutions financières à l'intérieur
			2742			Prêts aux institutions financières à l'extérieur
		275				Autres prêts intérieurs
			2751			Prêts aux entreprises privées non financières
			2752			Prêts au personnel pour achat de logement
			2753			Prêts au personnel pour achat de véhicules
			2754			Autres prêts au personnel
			2759			Autres prêts intérieurs
		276				Prêts à l'étranger
		277				Prêts rétrocédés
			2771			Prêts rétrocédés - versements aux administrations publiques nationales
			2772			Prêts rétrocédés - versements aux entreprises publiques non financières nationales
			2773			Prêts rétrocédés - versements aux institutions financières nationales
			2774			Prêts rétrocédés - versements à d'autres secteurs de l'économie
			2775			Prêts rétrocédés - versements à l'étranger
			2776			Prêts sur dette avalisée intérieure
		278				Avances et Prêts- Impayés
			2781			Avances- Echéances Impayées
			2782			Prêts à d'autres administrations publiques. Echéances Impayées
			2783			Prêts aux entreprises publiques et semi publiques non financières. Impayées

TABLEAU 6-3 : CLASSE 2

CLASSE						LIBELLE
ARTICLE						
PARAGRAPHE						
LIGNE						
RUBRIQUE						
SOUS - RUBRIQUE						
			2784			Prêts aux institutions. Echéances Impayées
			2785			Autres Prêts Intérieurs. Echéances Impayées
			2786			Prêts à l'étranger. Echéances Impayées
			2787			Prêts rétrocédés. Echéances Impayées
		279				Autres prêts et avances
	28					Amortissements
		281				Amortissements des immobilisations incorporelles
			2811			Amortissements des frais de recherche et de développement
			2812			Amortissements des brevets, marques de fabrique, droits d'auteur
			2813			Amortissements de la conception de systèmes d'organisation et des progiciels
			2814			Amortissements des droits d'exploitation- Fonds de commerce
			2818			Amortissements des immobilisations incorporelles pour le compte de tiers-acquisitions et travaux
			2819			Amortissements des autres droits et valeurs incorporels
		282				Amortissements des immobilisations corporelles
			2821			Acquisitions et aménagements des sols et sous- sols
			2823			Acquisitions, constructions et grosses réparations des immeubles
			2824			Acquisitions et grosses réparations du matériel et mobilier
			2825			Equipements militaires
			2826			Prises de participation et cautionnements
			2827			Prêts et avances
	29					Provisions pour dépréciation
		291				Provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles
			2912			Provisions pour dépréciation des brevets, marques de fabrique, droits d'auteur

TABLEAU 6-3 : CLASSE 2

CLASSE						LIBELLE
ARTICLE						
PARAGRAPHE						
LIGNE						
RUBRIQUE						
SOUS - RUBRIQUE						
			2913			Provisions pour dépréciation de la conception de systèmes d'organisation et des progiciels
			2914			Provisions pour dépréciation des droits d'exploitation- Fonds de commerce
			2918			Provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles pour le compte de tiers-acquisitions et travaux
			2919			Provisions pour dépréciation des autres droits et valeurs incorporels
		292				Provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles
			2922			Provisions pour dépréciation des acquisitions et aménagements des sols et sous-sols
			2923			Provisions pour dépréciation acquisitions, constructions et grosses réparations des immeubles
			2924			Provisions pour dépréciation des acquisitions et grosses réparations du matériel et mobilier
			2925			Provisions pour dépréciation des équipements militaires
		293				Provisions pour dépréciation des immobilisations financières
			2936			Provisions pour dépréciation des prises de participation et cautionnements
			2937			Provisions pour dépréciation des prêts et avances

ANNEXE 7 : CLASSIFICATION DES DEPENSES SELON LEUR MODE DE FINANCEMENT

TABLEAU 7-1 : CODIFICATION DES DEPENSES SELON LEUR MODE DE FINANCEMENT

CLASSIFICATION ECONOMIQUE DES DEPENSES	MODE DE FINANCEMENT	
	SOURCE DE FINANCEMENT	TYPE DE FINANCEMENT
XXXXXX	X	X

Légende : X identifie un caractère et le nombre de X représente le nombre de caractères numériques de la codification

TABLEAU 7-2 : CODIFICATION DES SOURCES DES DEPENSES

Code	Identifiant
1	Etat
2	Bilatéraux
3	Multilatéraux
4	Partenariat Public-Privé
...	...
...	...
9	Autres

TABLEAU 7-3 : CODIFICATION DES TYPES DE FINANCEMENT DES DEPENSES

Code	Identifiant
1	Trésor
2	Dons projets
3	Dons programmes
4	Subventions et transferts
5	Emprunts intérieurs
6	Emprunts extérieurs
...	...
...	...
9	Autres

EXEMPLE : TABLEAU DE SYNTHÈSE DES DEPENSES SELON LEUR MODE DE FINANCEMENT

Type de Financement Sources des financements	Etat (1)	Dons projets (2)	Dons program mes (3)	Subvention et transferts (4)	Em- prunts inté- rieurs (5)	Em- prunts exté- rieurs (....)	 (...)	Autres (9)
Trésor (1)	X	X	X	X	X			X
Bilatéraux (2)		X		X	X			
Multilatéraux (3)		X		X	X			
Partenariat Public-Privé (4)	X							
..... (...)								
..... (...)								
Autres (9)								X

NB : - La source de financement et le type de financement sont codifiés sur une table auxiliaire.

- Le tableau de synthèse fait le lien entre les sources et les types de financements.

ANNEXE 8 : CLASSIFICATION DES MISSIONS

TABLEAU 8-1 : CODIFICATION DES MISSIONS

MISSION	
Catégorie de mission	N° ordre à l'intérieur de la catégorie de missions
X	X

TABLEAU 8-2 : LISTE DES MISSIONS CODIFIEES

CODE DES MISSIONS	CATEGORIE DE MISSIONS
1	Pouvoirs Publics, Souveraineté et Gouvernance
2	Défense, Sécurité et Justice
3	Administration Générale et Développement Economique
4	Enseignement, Formation et Recherche
5	Santé et Actions Sociales
6	Culture, Jeunesse, Sports et Loisirs
7	Développement des Infrastructures et Equipements Collectifs
8	Production, Développement Industriel et Commercial
9	Environnement, Cadre de Vie et Protection de la Nature

NB : seul le Gouvernement peut créer, par décret, une mission.